

Inventaire

des Traités

avec les

Suisses, et Vallesans

Index

Traités avec les Suisses fol. I.

Traités avec les Vallesans 109.

Obligations, et Quitances 69.

Donation fausse fabriquée par
le Secrétaire De Furno 93.

Inventaire des Traités avec Les Suisses

Paquet 1.^{er}
N.º 1

Acte par lequel la Ville de Berne a reçu le Comte Amé de Savoie pour son aigle et Protecteur au lieu de l'Empire pendant sa vie, et jusqu'à ce que l'Empereur viendrait en Alsace seroit puiffant de ces côtés là posséderoit Bâle, et la d.^e Ville voudroit l'accepter pour son souverain, en quittant la protection du d.^e Comte pendant ce tems ils appartiendroient à ce dernier les Revenus des Gabelles de la monnoie, et de la Judicature majeure avec tous les honneurs, et prerogatives dont jouissoient les Rois, et les Empereurs. — 1291

N.º 2

Lettres des Consuls, et Université de Fribourg par lesquelles ils s'obligent d'assister, et défendre avec toutes leurs forces pendant le terme de 20. ans le Comte Edouard de Savoie depuis la Ville de Genève inclusivement, et depuis la Rivière d'Arve d'un côté

Chapitre

*Traité avec les Suisses
Traité avec les Vallons
Obligations de Lintances
Convention pour la fabrication des
le Secrétaire de Bureau*

Paquet 1^{er}

et d'autre du lac jusqu'à s^t Maurice en aganois et l'eau
appelée Imme près de Burcorf contre tous à la réserve
de Loisis de Savoie et autres leurs Concitoyens attendu que
le d^t Comte avoit pris des lettres de Bourgeoisie de lad^e
Ville pour le même terme. 15. fevrier 1324

N^o 3

Déclaration du Comte Aymon de
Savoie de vouloir observer l'arbitrage à lui proposé par
les Commissaires du Duc Albert d'Autriche sur les
différens et Guerres qu'il avoit avec les Fribourgeois à
condition que préalablement ceux cy donneroient la
liberté aux prisonniers de guerre faits sur lui. 17. Juill. 1337

N^o 4

Sentence arbitrale soit Traité de Paix
fait à médiation du Duc Albert d'Autriche entre le
Comte Aymon de Savoie et les Fribourgeois par lequel
en réparation des dommages causés au d^t Comte par les d^s
Fribourgeois, il a été arbitré que ceux cy pour le terme de
deux ans leur prêteroient un service de 20. hommes
pour la défense de ses Etats. Août 1337

N^o 5

Obligation passée par le Comte Ame de
Savoie en faveur d'Isabelle de Chalou veuve de Louis de
Savoie Baron de Vaud, et de Catherine sa fille de la somme
de 1800. flor^s d'or pour la caution par elles prêté
en faveur du d^t Comte pour le paiement de semblable
somme que le d^t Comte devoit aux Seign^{rs} de Wipens

pour les défrayer des dommages que ceux de Berne et de
Fribourg y avoient apportés. 11. May 1331

N^o 6

Traité de Ligue et Confédération pour 10.
ans entre le Comte Ame de Savoie et les Bernois
et Fribourgeois sous diverses Conditions parmi lesquelles
que le d^t Comte seroit obligé d'assister les susd^s Bernois et
Fribourgeois toutes fois qu'il en seroit par eux requis
depuis la Ville de Geneve jusqu'à Lion et par contre
ceux cy d'en faire de même envers le d^t Comte. 16. Mars 1364
N^o 6. 23^e
Ordo. et. pages 118. 2. Ordo 1373.

N^o 7

Procuration faite par Bonne de Bourbon
Comtesse de Savoie aux députés y nommés pour conclure
une Ligue perpétuelle avec les Bernois. 26. Mars 1384

N^o 8

Autre des Bernois pour conclure cette Ligue
perpétuelle avec le Comte Ame de Savoie. 3. Avril 1384

N^o 9

Traité de Ligue perpétuelle conclud à Muret
entre Ame VI. et la Ville de Berne pour la défense
reciproque de leurs Etats respectifs, et entre les Confins
y spécifiés dans lequel est un autre Traité de Ligue
pour 10. ans du 2. Mars 1373.
Avec la Ratification de la d^e Ville. 4. Avril et 8. Juill. 1384

Caquet 1^r

N^o 10

Constitution d'un Cens annuel de

372. flor. d'or faite par Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie en faveur de divers Citoyens de Bâle moieumans.

La somme Capitale de 4050. flor. 26. gr. bre. 1387

N^o B. que la sudd. a été rendu en signe de paiement.

Otages donnés par Amé Comte de Savoie dans la Ville de Fribourg à personnes du Comte de Grujere de Rodolphe de Langin et d'autres y nommés pour la sécurité du paiement de la d^e. somme de laquelle le Canton de Fribourg a été rendu caution, et obligé pour le d^e. Comte Amé envers divers Citoyens de Bâle afin de délivrer le d^e. Canton de cette caution. 21. Août. 1402.

N^o 11

Cautions prêtées par Bonne de Savoie et le

sudd. Comte son fils des personnes de Pierre Dompne Pierre de Jean de Blonay et de Rodolphe de Chatonay à la place des autres Cautions mortes, vers les Consuls et Comm^{te}. de Fribourg pour la somme de 4050. flor. que les d^e. fribourgeois avoient empruntés au nom des d^e. Comtes de Savoie des fribourgeois et particuliers de Bâle sous la Cense annuelle de 372. flor. avec promesse d'envoyer des otages à défaut de paiements. 1399

Avec une prorogation accordée par les dits Consuls de Fribourg pour le paiement de la d^e. somme du 6. Août. 1401

N^o 12

Promesse faite par Courad Comte de fribourg et de Neuchâtel, et par Ugon Comte de Kibourg d'observer, et de faire observer la Convention passée entre le Comte Amé de Savoie, et la Ville de Berne sur le fait d'Ottingen. 31. Août. 1410

N^o 13

Investiture accordée par le d^e. Comte en faveur du d^e. Courad de fribourg du Chateau et lieu d'Ottingen en exécution du Traité fait entre le d^e. Comte de Savoie et les Bernois avec prestation d'hommage lige. 18. Janvier. 1412

N^o 14

Promesse faite par Courad Comte de fribourg au Comte Amé de faire tout son possible pour que la Convention et Traité de Ligue fait entre le d^e. Comte Amé de Savoie son aïeul paternel, et la Ville de Berne soit confirmé et spécialement pour ce qui concerne le seign^r. d'Ottingen fief du d^e. Comte. La compréhension de la Ville de Fribourg dans la d^e. Ligue, qu'on n'accorderoit de part et d'autre des Lettres de Bourgeoisie et que pour celles accordées ne seroit acquise aucune juridiction, que le d^e. Comte de fribourg seroit tenu d'indemniser les héritiers du d^e. Comte d'Ottingen pour les dommages à eux causés, et obtenir d'eux la Cession de tous droits sur le d^e. Chateau d'Ottingen qu'il reconnoitroit ensuite en fief du d^e. Comte Amé. 18. Janvier. 1412

06
Laquel 1^{er}

N^o 15

Traité entre le Comte Amé VIII. de Savoie,
et les Bernois de Confirmation, et renouvellement de
la Ligue du 4. Avril 1384. et autres précédentes —
interrompues, et annullées à cause de l'assistance prêtée
par les d^s Bernois à l'occasion de l'homicide d'Ugon
Burgnard eiq. f. d'Ottingen, dans lequel Traité les
Fribourgeois furent compris, et il fut convenu que
les d^s Bernois, et fribourgeois ne pourroient recevoir
aucun des sujets du d^t Comte pour leurs Bourgeois —
sauf ceux qui iroient à habiter dans leurs respectives
Villes, et par contre qu'ils seroient réservés au dit
Comte tous droits sur les fiefs d'Arberg, de Belpe, de
Frutinges, et autres occupés par les d^s Bernois. —
18. Janvier — — — — — 1412

N^o 16

Obligation passée par Louis Duc de Savoie
et par Philippe Comte de Geneve en faveur des fribour-
geois de 10. flor. du Rhin, laquelle obligation fut —
restituée par les Ambassadeurs de fribourg en compen-
sation de semblable somme de 10. flor. et en deduction
des 40. que la d^e Ville s'étoit obligée envers le Duc de
Savoie en vertu du Traité de paix entr'eux fait comme
il en résulte par l'annotation faite au dos de la d^e
obligation. 24. gmbre — — — — — 1441

N^o 17

Traité de Ligue entre le Duc Louis de Savoie et
les Bernois contre la Ville de Fribourg, et leurs —
adhérents et Confédérés, attendu la violation de la

71
Ligue, et Confédération de l'année 1412. pour avoir les
sudd^s fribourgeois main armée envahi divers fiefs, et
Domaines appartenants aux d^s Duc, et Bernois. — — — — — 1448
23. fevrier — — — — —

N^o 18

Traité de paix entre le d^t Duc et la Ville
de Berne d'une part, et celle de fribourg d'autre —
faite par la médiation du Roy de France du Duc de
Bourgogne, et des autres Cantons, par lequel il fut
établi un Mode de vivre, soit manière d'agir dans
tous les procès Civils, Criminels, mixtes, et Ecclésiastiques
et quant aux différens qu'il y avoit entr'eux, ils se
sont remis à l'arbitrage de Jean Comte de Fribourg,
et de Neufchatel. 16. Juillet — — — — — 1448

Paquet 2.

N^o 1

Gros Livre couvert de parchemin intitulé au
dessus Allemania et Vallesij, contenant des Copies
de divers Traités de Ligue et de Confédération et autres
écritures touchant la fautive donation de Furnis entre
les Ducs de Savoie les Bernois ceux de fribourg et les
Vallesans avec l'Indut, selon lequel il manque le
commencement et une bonne partie du d^t. Volume. 1448
est 1533.

N^o 2

Sentence prononcée par Jean Comte de
Fribourg et de Neuchâtel arbitre élu dans le Traité
de paix fait entre le Duc Louis de Savoie et la Comm^{te}
de Berne comme aidant et Confederée du d^t. Duc d'une
part, et la Ville de fribourg d'autre pour la termi-
nation des differens qu'il y avoit entr'eux pour regard
de la souveraineté demandée par le d^t. Duc de l'avoisie
de l'abbaye de Hauterive, de Braroman, d'arconcier, la
ville de Bois la Ville près de Blansfon, de certaines
Maisons sises au Village d'Avril devant. Cons. de partie
des Villages de Crovoud de Rossens Eschens Chenens
antigny, et Orsenens des Villages de Grispier Lubistot,
Cormondes, Berberesche de la Trousse Wallaboz, Nyales,
Norcé la Portière Louens la Rué, de Leschieres de
Belfoz près de fribourg, de Martrans, de la R^{te} partie
de la Ville de fribourg, rière l'abbaye de Baierne du
droit de patronage de l'Eglise de St. Pierre de Villars
les Terrivour près de Cromauon de tous le Venemens.

dis. à Mayours du Villars le petit dicene de la Ville du
Territoire de Villars du fief de Cartepin des Villages de
Grunelles, Brctignis, antigniez, et de plusieurs autres
Villages, et fiefs induëment occupés tant par la d^{te}
Ville de fribourg, que par divers seign^{rs} comm'aussi
des fruits d'iceux montant à la somme de 100. florins
du Rhin et par contre les d^{ts}. fribourgeois disoient
que les d^{ts}. demandes concernoient la Domination et
seign^{rie} de fribourg, dont le Prince Albert d'autriche
en étoit le seign^r et lui appartenoit, et qu'au nom des
d^{ts}. fribourgeois il la tenoit en garant, par laquelle
il fût donné passément au d^t. Duc de Savoie selon
la forme de ses d^{ts}. demandes contre ceux de fribourg
excepté contre l'abbé et Couvent d'Hauterive lesquels
seroient ouïs en ce qu'ils voudroient dire contre
les demandes du d^t. Duc. 1^{er}. avril - - - - - 1451

N^o 3

Lettres des Consuls de la Ville de Fribourg au
Duc Louis de Savoie, par lesquelles ils s'offrent de
se soumettre à sa Domination sous diverses condi-
tions, et pourvu qu'il envoia dans 6. jours un
plenipotentiaire pour recevoir l'acte. 3. Juin - - - - - 1452

N^o 4

Acte de soumission de la d^{te}. Ville à la Domi-
nation du d^t. Duc, attendu qu'Albert Duc d'autriche
son souverain, quoique requis ne s'étoit point porté
à sa défense dans la Guerre que de son ordre elle
avoit fait avec le d^t. Duc Louis, et pour ne pouvoir
payer la somme de 100. florins dont elle fût -

condamnée par la sentence prononcée par Jean Comte
 Paquet 2. de fribourg arbitre élu dans le traité de Baie que la
 d^e. Ville fut obligée de faire à médiation du Roy de fr.
 du Duc de Bourgogne, et des autres Cantons suisses -
 comm' aussi l'autre somme de 200 florins pour n'avoir
 obéi à la d^e. sentence. 10. Juin 1452

N^o 3

Patentes du Duc Louis de confirmation et
 nouvelle Concession en faveur de la Ville de fribourg
 de ses privilèges tant Imperiaux, qu'autres desquels
 elle jouïssoit avant la soumission au d^e. Duc. 10. Juin. 1452

N^o 6

Instruction du d^e. Duc à Francois -
 Comte Prædent. du Genevois à Jean Campion siegl
 de la Bâtie, et Humbert, siegl. d'Ala ses ambassadeurs
 aux Bernois pour leur exposer les motifs, qui
 l'avoient engagé à accepter la soumission à sa Domi-
 nation de la Ville de fribourg sans avoir eû l'intention
 d'enfreindre les traités de ligue, et Confederations
 qu'il avoit avec les d^e. Bernois et pour convenir avec
 eux d'un nouveau traité. 27. Juin 1452

N^o 7

Traité d'accord entre le d^e. Duc et les Bernois
 sur leurs différens touchant la soumission de la d^e. Ville
 à sa domination, par lequel ils ont confirmé toutes
 les Confederations et liguees faites entre leurs prede-
 cesseurs à condition que le d^e. Duc ses successeurs, et la

d^e. Ville de fribourg ne feroient jamais la guerre aux d^e.
 Bernois, ni donneroient passage, ni secours aux Ennemis
 des d^e. Bernois, mais qu'ils seroient toujours neutres et
 le d^e. Duc s'en oblige de paier à ceux cy la somme de 15.
 florins d'or du Rhin.

Avec l'acte d'obligation de la sudd^e. somme au bas
 du d^e. traité et les quittances de cette somme païée
 tant par le d^e. Duc Louis, que par le Duc aîné son fils
 18. X^{bre} 1452

N^o 8¹

Confirmation et ratification de la Ville
 de Berne de toutes les liguees et Confederations faites
 avec le Duc Louis de Savoie et ses predecesseurs. 14. août 1457
 Plein pouvoir v. à pag^e 118. 15. Juin 1467.
 N^o 9

Déclaration de la d^e. Ville que la liberté
 accordée à son instance par Philippe de Savoie à certains
 Marchands de Luques, qui avoient été pris par le c^{te}.
 de Fernes dans la siegl^e. d'Erloc, et conduits à Muraz,
 étoit de sa pure volonté, et que les d^e. Bernois ne pour-
 roient tirer cette grace à conséquence. 28. Août 1468

N^o 10

Acte de la presentation des Clefs de la Ville de
 fribourg par ses Ambassadeurs, et députés au Duc aîné
 de Savoie à l'occasion de son entrée dans la d^e. Ville avec
 la Duchesse Yolande sa femme, les Princes ses enfans, et
 leur Cour, comme à leur véritable siegl^e. et Souverain,
 et de la remise des d^e. Clefs par le d^e. Duc aux sudd^e.

Laquet 2.

Ambassadeurs, avec ordre de les garder fidelement. -
durant son bon plaisir, et celui de ses successeurs. -

15. May - - - - -

1469

N^o 11

Ratification de la Ville de fribourg de
la presentation de ses Clefs par ses députés au Duc
amedé de savoie, et de la successive remise d'icelles
aux d^s députés, avec déclaration que le d^t Duc est le
veritable Prince et Souverain de la d^e Ville dont les
habitants en général lui prêterent le serment de
fidélité. 19. May - - - - -

1469

N^o 12

Acte de la Ville de Berne du Traite de -
renovation des Liges, et Confederations fait avec
le Duc ame^d de savoie le 22. fevrier 1467. la dite
ratification faite à l'occasion que le d^t Duc fut en
personne avec son Epouse en la d^e Ville de Berne.

22. May - - - - -

1469

Laquet 3^{me}

N^o 1

Traite' entre la Duchesse Yolant. de savoie en
qualité de Mere, et Catrice du Duc Philibert. d'une
part, et les Bourgmaîtres, avoiers, Conseils, et Com-
munautés des Villes, et Baïs de Zurich, Berne, Lucerne,
Vry, Schwitz, Undervalden deffus, et deffous, La Forest,
Luz, Glaris, fribourg, Soleure, et Biennne sur les
differeus, et Guerres qu'il y avoit entre les d^s parties.
par lequel entre autres ils conclurent, une reciproque
defence de leurs Etats respectifs, qu'aucun des d^s parties
ne pourroit recevoir en alliance, Suzetion, ou Combour-
geoisie les sujets de l'autre, à moins qu'ils n'y allaissent
faire leur continuelle residence, et que le Baïs de
Vaud qui avoit été pris à la Maison de savoie par
voie de Guerre lui seroit rendu moicement la somme
de 300. florins du Rhin, et à condition que le d^t Baïs
devroit être à perpetuité uni à la Couronne de
savoie, avec protestation de la part de la d^e Duchesse
et Duc de savoie, qu'ils n'entendoient toutes fois de
deroger aucunement par les choses dessus dites aux
droits, et prerogatives à eux appartenantes dans
la Ville de Fribourg. 23. Avril - - - - -

1477

N^o 2

Obligation passée par la d^e Yolant.
et Duc Philibert. son fils de 300. florins du Rhin en
faveur de leurs Cantons suisses, sçavoir Zurich -
Lucerne, Vri, Berne, Schwitz, Undervalden, Luz -

1/4
Baques 3^{me}

Glaris, Fribourg, et Soleure à eux d'us en execution
du Traité fait entr'eux par lequel a été conclu que
les d^s Cantons devront restituer le Baïs de Vaud à la
d^e Duchesse pour son Doüaire, et au d^t Duc en
propriété moyennant le paiement de la s^{um}me
23. Avril - - - - - 1477

N^o 3

Traité entre la s^{ud}d^e Duchesse de Savoie le
Duc Philibert, et les Villes de Berne, et de Fribourg
de Confirmation, et renouvellement des anciennes
Lignes, et Confédérations et ils ont convenu entr'
autres choses. 1^{me} que les d^s Ducs seroient obligés de
prier à leurs dépens secours aux d^s Villes contre tous
pour l'extention, et dans les Confins suivants, savoir
depuis la Ville de Berne, soit de Fribourg jusqu'à
Turgeau suivant le Cours de la Rivière Cincvay
jusqu'à la Caone, et tendant de la Montagne d'
Höirenstem jusqu'à pierre Bertuis. Et par contre
les d^s Villes par les Diocèses de Lyon, Lausanne, et
Genève. 2^o qu'aucune des parties ne pourroit
recevoir en alliance, et Cornbourgeoisie, aucun
sujet de l'autre à moins qu'il n'alla y faire sa
continue residence. 3^o qu'ils ne donneroient
passage dans leurs États aux ennemis respectifs.
20. Août - - - - - 1477

N^o 4

Restitution du Baïs de Vaud faite à

11. Ceste piece pour
reit servir contre
les renonciations
faites aux Baïs par
du d^t Duc pour le
Duc Philibert en 1500
ce par le Duc Charles

la d^e Duchesse par les Suisses avec quittance de ceud
cy de 25. florins du Rhin à compte des 50. qu'elle leur
avoit promis pour la d^e restitution, avec cette

Commencement 1^{er} en
1677.

Condition que le d^t Baïs devra toujours rester d^s mains
des Ducs de Savoie, et ne pourra pas être aliéné.
21. février - - - - - 1478

N^o 5

Promesse de la s^{ud}d^e Duchesse de payer
aux Suisses 25. flor. du Rhin dans une année pour
reste des 50. qui leur avoient été promis pour la
restitution du Baïs de Vaud. 25. février - - - - - 1478

N^o 6

Quittance passée par les Ambassadeurs,
et Mandataires des Villes, et Batrics de la grande
Ligue vicille de l'Allemagne superieure en
faveur du Duc Philibert de Savoie de la somme
de 25. florins du Rhin pour supplement des 50.
portés par l'appointement passé entre les d^s Ambassa
deurs et ceux du d^t Duc pour la restitution du Baïs
de Vaud. que les d^s Villes occupoient. 28. Juin - - - - - 1479

N^o 7

Obligation passée par Philippe
de Savoie en faveur de Jean Dorkie supérieur de
la Maison Disinheim de l'Ordre de s^t Antoine
Diocèse de Bâle de la somme de 1000. florins
du Rhin avec Constitution pour cette somme d'une
Cense annuelle de 50. florins. 27. 8bre - - - - - 1482

Baquet 3^{me}

N^o 8

Lettres des Consuls des Villes de Berne, et de Fribourg de Confirmation, et renouvellement des Lignes, et Confederations, et modes de vivre avec le Duc Charles de Savoie. 26. Janvier - - - - - 1483

N^o 9^{1o}

Procuracion faite par le Docteur Frederic de Guerletis de Bâle pour caiger du Comte Philippe de Savoie la somme de 1000. florins d'or avec les interets de 30. flor. semblables pour sûreté desquels le d^t Comte avoit hypothéqué le Chateau de Botinengen proche de Bâle, et une Maison située dans la d^t Ville, et en passer quittance à son nom. 23. 8bre - - - - - 1484

17. 9. 8^{bre} - - - - - 1485.
Traité d'alliance. 48. 30. 8bre - - - - - 1485.

N^o 10

Renouvellement des Lignes, et Confederations des Villes de Berne, et de Fribourg avec la Duchesse Blanche - Catherine de Charles Jean amede Duc de Savoie 22. Juin - - - - - 1490

N^o 11

Quitance passée par Pierre et Henri Wolleben à leur nom, et de ses Complices et adhérens en faveur de Philippe de Savoie, et des Cantons de Berne Fribourg, et Soleure de la somme de 5200. flor. du Rhin à eux dûs ensuite de la Composition faite par devant les ambassadeurs de la grande ligue

d'Allemagne superieure pour le dedomagement de l'Invasion faite du Baïs de Florence. 13. Juin - - - - - 1492

N^o 12

Renouvellem^t de ligue, et Confederation entre le Duc Philippe de Savoie, et les Villes de Berne, et de Fribourg. 9. 9^{bre} - - - - - 1496

N^o 13

Autre semblable entre le Duc Philibert et les sudd^s Villes. 26. Mars - - - - - 1498

N^o 14

Procuracion du d^t Duc aux Evêque de Lausanne President de Bonwillars George de Monfald. son Baillif de Bugoy, et à Jean d'Escarnie seign^r de Busny Gour. et Baillif du Baïs de Vaud pour renouveler avec les Villes sudd^s les Alliances conclues avec ses predecesseurs. 29. 2^{bre} - - - - - 1498

N^o 15

Traité de ligue et Confederation entre le Duc sudd^t et le Canton de Soleure par lequel ils ont convenu. 1^o qu'à l'occasion de guerre ils seront obligés de se donner tout le secours possible aux dépens de la partie qui en fera la demande pendant le terme, et dans les lieux y spécifiés. 2^o qu'au cas que quelqu'un de leurs sujets voulût se rebeller, ils devront aussi se donner la main pour

l'obliger à son devoir. 3.^o qu'aucune des parties ne
 Paquet 3.^{me} pourra recevoir pour Combourgeois un sujet de
 l'autre à moins qu'il ne se porte à y faire sa continu-
 elle résidence. 4.^o qu'aucune des parties ne puisse
 donner du secours aux ennemis de l'autre. 5.^o qu'à
 l'occasion de quelque guerre une partie soit obligée
 de recevoir l'armée de l'autre dans ses propres places
 6.^o que justice seroit rendue aux sujets respectifs
 de la manière y spécifiée. 7.^o qu'il ne seroit permis
 d'imposer de nouvelles Gabelles et péages aux
 sujets respectifs. 8.^o que la présente Ligue devroit
 se confirmer de 10. en 10. ans. 9.^o que par les nouvelles
 ligues qu'ils pourroient faire avec des autres
 Potentats ne se pourroit préjudicier à la présente
 22. août - - - - - 1502

N^o. 16

Renouvellement de Ligue, Confédération
 et Mode de vivre des Villes de Berne et de fribourg
 avec le Duc Charles de Savoie. 22. g.^{bre} - - - - - 1504

N^o. 17

Confirmation du d^t. Duc et de la
 Ville de Soleure, de la Ligue qui avoit été conclue
 deux ans auparavant, entre le Duc Philibert de
 Savoie, et la d^e. Ville. 26. g.^{bre} - - - - - 1504

N^o. 18

Lettres du fud^t. Duc Charles par lesquelles
 en exécution de l'accord fait entre lui et les Cantons

de Berne et de fribourg le 9. Juin 1508. il confirme
 en faveur du Canton de fribourg la liberation et
 affranchissement fait par la Duchesse Yolande -
 Catrice du Duc Philibert de l'hommage et fidelité
 auquel étoient tenus le d^t. Canton de fribourg,
 et les habitants dans ses Mandements anciens -
 sauf les droits de l'Empire, et de l'Evêché de Genève
 22. Juin - - - - - 1508

Paquet 4.^{me}
N^o. 1

Procuration du Duc Charles de Savoie
 à François Colombier abbé d'Haute combe, à Jean
 d'Iscavoie Souv^r. du Bailli de Vaud et à Bertrand
 sieg^r de Lucinge pour renouveler la Ligue avec
 les Villes de Berne, et de fribourg. 15. Janvier - - - - - 1509

N^o. 2

Renouvellement de Ligue, et
 Confédération entre le Duc et Villes susd^{es}. 19.
 Mars - - - - - 1509

N^o. 3

Autre semblable entre le d^t. Duc et la
 Ville de Soleure. 22. Mars - - - - - 1509

Baquet 4^{me}N^o 4

Appointement, et accord fait
entre les députés du Duc de Savoie, et ceux des Cantons
Suissois avec les Cachets des d^s députés. May - - - 1511

N^o 5

Donation faite par Le Duc Charles de
Savoie aux Ambassadeurs des Cantons suiss^s de 10 flor.
d'or du Rhin payables dans les termes y spécifiés dans
La Ville de Berne en recompense des services par eux
rendus au d^t Duc dans le Traite d'accord avec les dits
Cantons. 13. Juin - - - 1511

N^o 6

Traite de Ligue entre le d^t Duc, et les Cantons
de Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Unterwalden,
Glaris, Loug, Bâle, Fribourg, Soleure, et Schaffouse,
par lequel ils se sont obligés à la reciproque defense
de leurs Etats respectifs, que l'une des parties ne
pourroit acquerir des droits sur l'autre, que le
Commerce seroit libre entre les sujets respectifs,
qu'en cas de differens entre eux, ils élieroient des arbi-
tres pour la décision, qu'en cas que les d^s Cantons
fussent attaqués en guerre le d^t Duc enverroit à son
secours, et à ses dépens 500. Chevaux, et par contre les
d^s Cantons enverroient au d^t Duc 6. hommes aux
dépens du d^t Duc, qu'une partie n'accorderoit Bour-
geoisie aux sujets de l'autre, à moins qu'ils n'allaissent
faire leur continuelle résidence, que le d^t Duc paieroit
à titre de pension à chacun des d^s Cantons la somme

de 200. florins d'or du Rhin, et que la presente Ligue
dureroit pour le terme de 25. ans. 26. Août - - - 1512

N^o 7

Pleinpouvoir de François 1^{er} Roy de
France au Duc Charles de Savoie son Oncle pour
traiter, et conclure tant par lui, même que par ses
dépûtés au nom du d^t Roy la Lais avec les Cantons
Suissois de la haute Allemagne, et faire avec ceux
cy une Ligue offensive, et defensive, et particulie-
rement pour la Conservation des Etats que la
France possédoit en Italie. 19. Mars - - - 1514

N^o 8

Traite d'alliance entre le d^t Duc, et le Canton
d'Appenzel conformément à celui passé avec les autres
Cantons comme dessus, auquel le d^t Canton avoit
accédé. 6. aout - - - 1516

N^o 9

Confirmation et renouvellement de
Ligue entre le d^t Duc, et les Bernois à l'occasion
qu'il se porta en personne à leur d^e Ville. 22. 9^{me}. 1517

N^o 10

Autre comme dessus entre le d^t Duc, et les
Villes de Berne, Fribourg, et Soleure avec reforma-
tion de l'article de l'acceptation des Bourgeois
sçavoir qu'à l'avenir nulle des d^s parties n'empour-
roit prendre la protection d'aucune Ville, Comm^{te}, et

Caquet 4^{me} Sujets de l'autre, ni accepter ceux cy en Bourgeois sans le
Consentement de leur superieur à moins qu'ils ne
changeassent d'habitation. 3. X^{me}bre 1517

N^o 11^o

Relation de la Diète tenuë à Bade le mois
de X^{me}bre - - - - - N^o 11. 1519
Plein pouvoir N^o 12 pag. 48. - - - - - 11 novembre. 1525.

Absceid de la Diète de Lucerne pour la termi-
nation amiable des differends survenus entre le Duc
Charles de Savoie et les Cantons de Berne, et de Fribourg
au sujet de la Combourgeoisie accordée par ces derniers
à la Ville de Geneve. 24. Mars 1526

N^o 13

Lettres de l'advoier, petit, et grand Conseil nom-
més les deux Cont. des Bourgeois de la Ville de Berne, par
lesquelles annullent, et cassent l'alliance faite entre le
Duc fud^t. Le Canton de Fribourg, et celui de Berne du 19
Mars 1509. comme derogative de leurs franchises, et
libertés, avec Confirmation de toutes les autres alliances
tant vieilles, que nouvelles, moyennant que le d^t. Duc ne
fasse des extorsions, et impositions à leurs Combour-
geois de Geneve, et de Lausanne. 22. 9^{me}bre 1526

Caquet 5^{me}

N^o 1

Bref du Pape Clement VII. aux Cantons de
Lucerne, Vry, Schwytz, Underwalden et Zug, par lequel
les exhorte à peü se servir dans la foy Catholique. 24. X^{me}bre 1529

N^o 2^o

Convention passée entre le Duc Charles
de Savoie, et l'advoier, petit, et grand Conseil de Fribourg
par laquelle le d^t. Duc promet de ne pas insister à faire
sceller les Lettres de ses allies, et Confederés les Cantons de
Berne, de Fribourg, et de Soleure du 3. X^{me}bre 1517. que les
d^t. de Fribourg, et de Soleure n'ont pas voulu sceller -
lesquelles déclare nulles à leur égard, et les d^t. Fribour-
geois promettent de desister de la querelle intentée
contre Jean Comte de Grujere, en confirmant toutes
les autres alliances par eux acceptées, avec la décl-
-ration du mode de vivre voulant même être tenus de
maintenir le d^t. Duc de Savoie en ses supérieures,
privileges, et possession de Geneve, Lausanne, et
autres, ce que lui, et ses predecesseurs ont accoutumé
d'être de vant l'acceptation des Bourgeoisies. 26. Mars 1530
N^o 2. 2^o
Confirmation des Lettres et confédération... 26. Mars 1531.

N^o 3

Serment prêté par Amé de Geneve
Sieg^t. de Sullin comme Ambassadeur, et Procureur
du Duc Charles de Savoie, et par les Sieg^t. de la Ville
de Fribourg pour l'observance des anciennes Liges.

et particulièrement de celle faite en dernier lieu entre
Paquet. 5^{me} le D^{uc} et les Cantons de la haute Ligne 25. Juillet. 1533

N^o 4

Relation de la Diète de Bade tenuë entre
les deputés des Cinq Cantons. Ferricor 1536

N^o 5

Confirmation de la Ligue du Canton
de Chaffouse avec le Duc sudd^t 1^{er} 7. br. 1531

N^o 6

Pleinpouvoir donné par le Duc Em^l
Philibert au Comte de Challant son Marshall, et
à Bapt^{te} de Sinsola Colonel de S. M. S^{ve} pour traiter
et convenir avec S. M. S^{ve} des Ligues la Confirmation, et
renovation de l'ancienne amitié, Confédération, et
alliance tant à l'occasion du Duché d'Assise que des
autres ses Etats. 20. 7. br. 1535

N^o 7

Procuration du D^{uc} à Jean George Lambert
Seig^r de la Croix, Claude de Bellegard Seig^r de
Montagny, Louis Millet, avocat. Gen^l et à Maurice
Serreri des Seig^{rs} de Campion pour renouveler la
Ligue, et les anciennes Confédérations avec les Cas-
tons Suisses. 15. Juin 1560

N^o 8

Traité conduit à Lucerne entre les ambassadeurs
du D^{uc} et les Cantons de Lucerne, Uri, Schwitz,
Underwalden, Zug, et Soleure, par lequel en confir-
mation des anciennes Ligues, et amitiés ils ont convenu
1^o qu'il seroit entr'eux bonne et perpétuelle
paix, et que le Commerce seroit libre entre les
Sujets respectifs, en payant les anciens Dues, et
Gabelles. 2^o qu'ils ne donneroient passage à
aucune Armée ennemie des d^s parties. 3^o qu'ils ne
feroient des nouvelles impositions ni Gabelles aux
Sujets respectifs. 4^o que les procès des Sujets respec-
tifs seroient décidés de la manière y spécifiée. 5^o Que
les différends qui pourroient survenir entre le D^{uc}
et ses successeurs, et les d^s Cantons seroient terminés
par des députés respectifs. 6^o Que les Ennemis
respectifs seroient jugés selon les Coutumes du Pais
7^o Qu'aucune des parties ne pourroit recevoir en
Bourgeoisie les Sujets de l'autre, à moins qu'ils
n'allassent faire leur continuelle résidence. 15. 9. br. 1560

N^o 9

Abscheid de la Diète de Baden des Seig^{rs}
des 11. Cantons sur les différens entre le Duc de Savoie
et le Canton de Berne pour la restitution des Terres
du Chablais Genevois et du Pais de Vaud occupés par
le D^{uc} au D^{uc} et pour la Combourgeoisie
accordée à la Ville de Genève. May 1563

Baquet 5^e

N^o 10

Procès verbal fait par devant les députés des Cantons de Zurich, Lucerne, Vry, Schuitz, Underwalden sur le Bois, Long, Glaris, Bâle, Soleure, Schaffouse, et Appenzel arbitres et mediateurs pour terminer et decider les Contestations survenues entre le d^t. Duc et le Canton de Berne à l'occasion des Pais et Seign^{ies} que le d^t. Canton avoit occupés sur le d^t. Duc de l'an 1531. avec le Traite fait le 30. 8bre 1564. par lequel il a été dit que les Bernois rendroient au d^t. Duc la Baronnie de Gest, la partie du Chablais qui est delà la Saône, et du Rhône, et semblablement tout ce qu'ils avoient occupés du Genevois, et les Baillages de Ternier, et Galliard, que le surplus du Pais de Vaud avec toute la seign^{ie}, et Villages de Nions, Vevey, la Cour de Chillon, et Villeneuve situés deçà le Lac, et qui étoient auparavant du ressort du Chablais de France roient aux Bernois en tel état comme le reste du Pais de Vaud, selon leur Circuit, en toute propriété, et furent en outre établis 24. Articles pour l'exécution de ce que dessus, et des autres qu'on en a qui furent proposées au d^t. procès verbal touchant la Religion, les droits de la Maison de Savoie sur Geneve, les Bornes &c. 30. 8bre 1564.

N^o 2. 2^e

Confirmation de ligue et confédération entre le Duc Charles de Savoie et la ville de Fribourg 20. août 1531.

Baquet 6^e

N^o 1

Approbation de Philippe 2^e Roy d'Espagne du Traite conclu à Lausanne entre le Duc Em^l. Philibert de Savoie, et les Bernois. 12. août. 1564. Autre Approbation du d^t. Roy du même Traite, --- 20. Xubr. 1566.

N^o 2

Supplique présentée à la Diète d'Ausbourg de la part du d^t. Duc pour détourner l'Imp^r. d'accorder aux Bernois, et à ceux de Fribourg l'Investiture des Terres qu'ils avoient occupés sur le Duc Charles son Pere. --- 1566

N^o 3

Traite de Ligue défensive entre le d^t. Duc et le Canton de Berne par lequel les Bernois se font obligés en cas de guerre dans les Etats du d^t. Duc delà les Monts à un secours de 3. hommes d'Infanterie et au plus de 2. et reciproquement en cas d'attaque des Pais du d^t. Canton le d^t. Duc s'est obligé d'envoyer un secours de 300. Chevaux et 2. hommes d'Infanterie et au plus de 500. Chevaux et 3. hommes d'Infant^e sous diverses autres Conditions y spécifiés. 3. May 1570

N^o 4

Procuration faite par les Cantons de Berne, Fribourg, Soleure, et Bâle en la personne

Paquet 6 y nommée pour solliciter auprès du d^t Duc le paiement
de la somme de 26^l Louis d'or et par le d^t Duc d'as en
uite du traité fait à Jorée le 16. May 1561. --- 1571

N^o 5

Traité d'alliance perpétuelle entre le d^t Duc,
et les Cantons de Zurich Bâle et Schaffouse. par
lequel ceux cy ont accédé à celui des autres Cantons
du 19. 9^{bre} 1560. sous la condition que venant à
naître quelques différens entre les sujets des
parties pour causes de Mariages, ou pour des
affaires Ecclésiastiques, ils seroient décidés selon
l'ancienne Coutume et stile du Canton où ils arri-
veroient sans pouvoir être tirés par devant d'
autres Tribunaux. 31. Mars --- 1571

N^o 6

Double de l'accord passé entre le sud^t.
Duc et Mess^{rs} de Berne touchant les forcats
qu'ils envoient aux Galens de et. 21. Août. --- 1571

N^o 7

Abscheid de la Diète des 5. Cantons
Catholiques tenuë à Lucerne pour leur inclusion
dans la Ligue avec le d^t Duc. 4. 7^{bre} --- 1576

N^o 8

Traité d'alliance défensive entre le d^t Duc
et les Cantons Catholiques de Lucerne, Vry, Schuitz

Vnderwalden, Long, et Fribourg à durer pendant la vie du
d^t Duc celle du Duc Charles Emmanuel Prince de Piemont
son fils, et 4. ans après sous diverses conditions y speci-
fiées. 8. May --- 1577

N^o 9

Acte et solennité du serment prêté par le
Duc sud^t. et les députés des six Cantons Catholiques
sçavoir Lucerne Vry, Schuitz, Vnderwalden Long, et
Fribourg dans l'Eglise métropolitaine de s^t. Jean
de Curin pour l'observance du dernier traité de
Ligue conclu l'année précéd^{te}. 28. 7^{bre} --- 1578

N^o 10

Cession faite par le d^t Duc au Canton
de Fribourg du Comté de Romont, et autres Chateaux
terres, et seign^{rie} situées au Baïs de Vaud que le dit
Canton avoit occupé sur le Duc Charles son père
l'an 1536. moyennant la quittance de toutes les sommes
que le d^t Canton pouvoit prétendre du d^t Duc Charles
25. 7^{bre} --- 1578

N^o 11

Patentes du d^t Duc d'établissement en
faveur du College des Jesuites de Lucerne d'une
pension annuelle de 200. Louis d'or d'Italie. 29. 7^{bre} --- 1578

N^o 12

Renouvellement de Ligue entre le

Paquet 6.^e Duc Charles Em.^l 1.^{er} et les six Cantons Catholiques
de Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug et Fribourg
22. février 1581

N^o. 13

Absceid, soit resultat de la Diète de Baden
pour traiter des differens entre le sudd. Duc des
Bernois, et la Ville de Genève. 9. Juin 1583

N^o. 14

Declaration des Bernois sur le sudd.
absceid et copie de la Lettre de Messrs. du Canton de
Zurich à M.^r de la Brâtie sur le même sujet. 6.
et 15. Juillet. 1583

N^o. 15

abscheid, soit relation autentique de la
Diète de Bade sudd. 1583

N^o. 16

Autre soit resultat de la D.^e Diète. 17.
Juin 1584

Paquet 7.^eN^o. 1

Propositions des 4. Cantons
protestants de Zurich, Berne, Bâle et Schaffouse
aux Catholiques de Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden
et Zug avec la réponse de ces derniers touchant les
arrangements pris entr'eux sur les intérêts respectifs
18. 9.^{bre} 1585

N^o. 2

Capitulation accordée par et est.
aux Bernois pour la reddition de Colonges avec la
Condition qu'ils rendroient aussi la Ville et Chateau
de Gex, et celui de la Pierre. 22. 7.^{bre} 1589

N^o. 3

Traité fait à Nyon entre le Duc Charles
Em.^l 1.^{er} et le Canton de Berne, par lequel fut établi
entr'eux une bonne pais et amitié que les Bernois
continueront en la pleine et pacifique jouissance
et possession des Baïs et Villes à eux adjugés par le
precedent Traité de pais. que son S.^r pardonneroit
aux Sujets des trois Baillages de Chablais, Gex, et
Ternier et les remettroit en tous leurs Biens.
que l'exercice de la Religion se feroit librement
dans 3. Baroisses ou Villages de chaque Baillage de
Conon et de Gex et dans une Baroisse ou Village
du Baillage de Ternier à la Nomination et choix de

Caquet 7. *Le s^t. qui en Cas qu'elle voulut poursuivre ses droits et prétentions par force d'armes ou de justice - contre ceus de Geneve, les d^s. Bernois ne lui prêteroi-ent aucun aide, ni faveur ains se départiroient de la guerre. que les s^{ujets} des 3. Vallées dispersés - par ça et là, seroient cominés de se retirer à leurs Maisons et notamment ceus qui s'étoient refu-giés à Geneve sous peine d'être privés du benefice du d^s. pardon, sauf ceus qui voudroient habiter dans les États des d^s. Bernois. 1^{er} gbre. 1589*

N^o 4

Lettre du Canton de Berne au Duc Charles Em^l. par laquelle il approuve le Traité de Nyon et il écrit qu'il envoie ses députés pour le confirmer avec serment, et en faire la ratification. 10. gbre. 1589

N^o 3

Déclaration du d^s. Canton de ne vou-loir accepter ni approuver le sudd^t. Traité de pais à l'exclusion de la France, et de Geneve. 1^{er} Mars. 1590

N^o 6

Abscheid soit resultat. de la Diète de Bode. 20. Janvier. 1591

N^o 7

Autre de la d^s. Diète des 13. Cantons pour un accommodement à l'amiable des differens entre s^t.

et la Ville de Geneve. 15. Juillet. 1591

N^o 8

Capitulation du s^t. Lambert ambass^r. de s^t. pour la levée d'un Regim^t. suisse, signée par le Colonel, et Cap^{tes} du d^s. Regim^t. 22. May. 1593

N^o 9

Treves conclusés entre le Duc Charles Em^l. et le Canton de Berne. 1594. en. 1599

N^o 10

Instruction de la Ville de Lucerne à son ambassadeur près du d^s. Duc au sujet de la protestation un peu vive faite au Comte de Cournon ambass^r. de s^t. et R. sur le retardement du paiement des pensions contenant en effet une espeece d'accuse. 26. gbre. 1602

N^o 11

Réponse privée faite par l'advoyer de Lucerne Biffer d'ordre du Commissaire des Cantons Catholiques au Marquis de Sullin Ambassadeur de s^t. et R. à la Diète Imperiale touchant les pensions échus, et la protection de Geneve. 8. Avril. 1603

N^o 12

Déclaration du Canton de Lucerne touchant l'inclusion du Marquisat de Saluces, et autres

Paquet 7.^e ^{leig.^{tes}} cédées à S.^t.A. par la Couronne de France en -
échange de la Bresse dans le Traité de Ligue entre S.^t.A.
R.^{te} et les six Cantons Catholiques. 30. Avril - - - 1606

N^o. 13

Declaration du Canton de Fribourg -
pour l'inclusion du Marquisat de Saluces dans le
renouvellement de Ligue entre S.^t.A. et le d.^{re} Canton.
1^{er}. May - - - 1606

N^o. 14

Autre d'Underwalden d'en bas pour le
même sujet. 3. May - - - 1606

N^o. 15

Autre de Zoug pour le même sujet. 9. May. 1606

N^o. 16

Autre du Canton d'Ury comme dessus. 8.
Août. - - - 1606

N^o. 17

Autre d'Underwalden d'en haut pour le
même sujet. 30. 7^{bre} - - - 1606

N^o. 18

Promesse de la Ville de Lucerne au Baron
de la Tournette ambassadeur de S.^t.A. de laisser passer

par ses Etats les Troupes levées pour son service. 1612

N^o. 19

Autre du Canton d'Ury de ne point don-
ner le passage aux Troupes des ennemis de S.^t.A. et
de ne leur permettre la levée de Gens de guerre -
pour servir contre ses Etats. 22. Mars - - - 1613

N^o. 20

Ordre du Canton de Glaris aux Gouver.^{rs} de
Bade et de Blangarde de ne laisser passer les
Lansquenets qui venoient de Bourgogne au service
des Espagnols contre S.^t.A. 8. février - - - 1616

N^o. 21

Declaration de celui de Berne que le
secours de Troupes qu'il devoit envoyer au Duc sud.^t.
pourroit le servir tant dedans que dehors de ses Etats
pour la defense d'eux sans s'obliger à l'offensive
13. Juin - - - 1617

N^o. 22

Traité d'alliance défensive pour 20. ans -
entre le d.^{re} Duc et le Canton sud.^t par lequel ils ont
convenu entr'autres que l'on oublieroit entièrement
toutes les hostilités et Offenses faites de part et
d'autre ils ont établi la manière de se donner
respectivement secours en cas de guerre, qu'il seroit
permis aux Gens de guerre de part et d'autre
d'avoir justice particulière selon le droit, et coutume

Paquet 7.^o de la partie demandante, que le Commerce seroit libre que e. et. accorderoit le pardon general aux Sujets des Baillages de Chablais, et Cernier qui auroient porte les Armes en faveur de la d.^e Rep.^o: que e. et. ne pourroit faire construire aucune forteresse, ni vaisseau de Guerre entre la Riviere d'Arve jusqu' aux fontaines de Valley, ni renforcer les Garnisons, Et par contre la d.^e Rep.^o: ne feroit dresser aucuns vaisseau de guerre à l'environ du lac, ni feroit construire aucun fort dans le d.^e District; que la Ville et seigneurie de Geneve seroit comprise dans le present Traite et que celui fait à e.^t Julien l'an 1603. seroit observe selon son contenu, et parmi les reserves de la part de la Rep.^o: de Berne il y eut le Roy de fr.^o: et l'alliance perpetuelle avec la Ville, et Rep.^o: de Geneve. 23. Juin - - - 1617

N.^o 23

Cession faite par le s.^r Jean Bayo²² Gabaleon General des Postes au nom du d.^e Duc, et du Prince de Piemont Victor Amé 1.^{er} son fils au Canton de Berne de tous droits qu'ils pouvoient prétendre au Pais de Vaud en conformite du Traite de Lausanne du 1567. 23. Juin - - - 1617
Avec leur ratification, et la verification du Senat de Savoie du 29. Juin, et du 3. Juillet. - - - 1617

N.^o 24

Remission fait. aux nomdes sud.^s Duc et Prince de Piem.^t par le s.^r Gabaleon leur Procureur, du Pais de Vaud à Mess.^{rs} du Canton de

Berne. Avec le Traite d'alliance fait. entre les sud.^s Duc et Prince, et le d.^e Canton les procurations, et Ratifications des d.^s Duc et Prince, et la verification, et enterinement du Senat de Savoie de la d.^e Cession. 23. Juin - - - 1617

N.^o 25

Minute de l'acte du serment solennel prêté dans la Ville d'Asl. par le sud.^e Duc Charles Emmanuel 1.^{er} en presence des Ambassadeurs du Canton de Berne pour l'observation du Traite d'alliance conclu avec le d.^e Canton le 23. Juin 1617. 17. Août - - - 1617

Paquet 8^e

N^o 1

Traité de ligue entre le Duc Victor-Amé
1^{er} et les six Cantons Catholiques, savoir Lucerne, Uri,
Schwytz, Underwalden, Zug, et Fribourg
Avec l'acte de prestation de serments solennel
dans l'Eglise de S^t Jean par le D^t Duc et le Grand
Chancelier Biscina au nom du Prince de Biemont.
François Hyacinthe son fils, et par les ambassadeurs
des d^t Cantons pour l'observation et Confirmation du
sudd^t traité avec la Lettre de Créance des d^t ambass^t
14. Juillet ----- 1634

N^o 2

Acte de déclaration du Canton de Schwytz
que l'alliance et Confédération de l'an 1634. passée
entre le d^t Canton et S. A. R. le Duc de Wurtemberg jusqu'à ce
que le Duc Charles Em^l 2^e aura atteint l'âge de
14. ans. 24. Avril ----- 1642

Paquet 9^e

N^o 1

Renouvellement du traité de
ligue entre le Duc de Savoie Charles Em^l 2^e et les
six Cantons Catholiques de Lucerne, Uri, Schwytz,
Underwalden, Zug, et Fribourg. 14. avril ----- 1631

N^o 2

Pleinpouvoir donné par les sudd^t
Cantons à leurs Ambassadeurs près du d^t Duc pour
solemniser avec serment l'alliance et Confédération
ou entre'eux conclue l'année précéd^{te} avec la Lettre
de Créance des d^t Cantons. 13. Janvier ----- 1632

N^o 3

Acte du serment solennel prêté dans l'Eglise
Metropolitaine de S^t Jean de Turin par le d^t Duc
et les ambassadeurs des d^t Cantons pour la Ratifi-
cation et Confirmation du traité et renouvellem^t
de ligue conclu entre S. A. R. et les mêmes Cantons
le 14. avril 1631. 30. Janvier ----- 1632

N^o 4

Extrait de l'absceid tenu à Bade par
lequel les sudd^t Cantons déclarent que dans la séance
qu'ils ont fait avec les Cantons protestans sur la

Paquet 9^e garentie de la Ville de Genève et du Baïs de Vaud, ils ont laissé les affaires ecclésiastiques dans le même état, qu'elles étoient. Mars - - - - - 1668

N^o 5

Déclaration du Canton d'Ury de ne vouloir en aucune manière prendre la protection du Baïs de Vaud avec revocation de la Diète de Bade en vertu duquel on prennoit la d^e protection. 9. Juillet. 1668

N^o 6

Absceid, soit déclaration faite à Bade par laquelle les Cantons déclarent, que la protection en laquelle ils ont pris le Baïs de Vaud, et la Ville de Genève par l'absceid de Mars n'est point - contre S. M. R. et sa Couronne, et qu'ils ne vouloient rien faire contre ses droits, ni au préjudice de ses intérêts. 13. Juillet. - - - - - 1668

N^o 7

Extrait de l'absceid fudd^e en ce qui concerne le Baïs de Vaud. 4. 9^{bre} - - - - - 1668

N^o 8

Déclaration du Canton de Schuitz de ne vouloir jamais porter aucun préjudice à S. M. R. ni à la Couronne touchant ses droits sur le Baïs de Vaud ni se mêler en rien de ce qui concerne la Ville de Genève

Avec la Ratification du d^e Canton de la sud^e Déclaration. 26. 8^{bre} - - - - - 1668
et 28. avril - - - - - 1669

Paquet 10^{me}
N^o 1

Declarations d'underwalden d'en bas et d'en haut de ne vouloir prejudicier en rien aux droits de S. M. R. sur le Baïs de Vaud, ni se mêler de la Ville de Genève. 29. 8^{bre} - - - - - 1668
Avec la ratification du d^e Canton 28. avril - - - - - 1669

N^o 2

Autre semblable du Canton de Zug. du 23. 9^{bre} - - - - - 1668
Avec la ratification du 2. Mars - - - - - 1670.

N^o 3

Autre écrite en allemand avec sa traduction en Italien du Canton d'underwal d'en haut par laquelle il revoke la garentie du Baïs de Vaud et de la Ville de Genève
Avec une lettre du d^e Canton au Baron de Freisy sur le même sujet. 28. avril et 2. Mars 1669

Baquet 10

N^o 4

Declaration du Canton d'Underwald
d'en bas par laquelle il revoque la garantie du
Cais de Vaud, et de la ville de Geneve. 28. avril 1669

N^o 5

Extrait de deux articles de l'abscheid de
la Diete des Cantons suisses touchant les droits de
la R^{le} Maison de Savoie sur le Cais de Vaud, et sur
la D^e ville. 19. Juillet 1669

N^o 6

Declaration du Canton de Lucerne de
n'avoir jamais entendu vouloir prejudicier en rien
aux droits de S^{te} A. R. et de sa Couronne sur le Cais de
Vaud, et de ne vouloir se meler des affaires de Geneve
12. avril 1670

N^o 7

Autre du Canton de Fribourg que par sa
garantie du Cais de Vaud il n'a voit pas entendu de
prejudicier aux droits de S^{te} A. R^{le}

Avec une minute de Lettre de S^{te} A. R^{le} au D^t.
Canton touchant les attentats du Canton de Berne
contre lui. 19. May 1670

N^o 8

Confirmation faite par les Cantons
de Lucerne, Vry, Schuitz, Underwalden d'en haut, et

d'en bas, Long, et Fribourg et Le Marquis de Gressy
ambassadeur du Duc Charles Em^l 2^e du Comte
d'alliance concla entre S^{te} A. R^{le} et les D^s Cantons
l'an 1631. avec cette addition qu'il devra durer et
continuer 4. ans apres la mort du D^t Duc. 8. 8^{bre} 1671

N^o 9

Vente faite par Jean Bapt^{te} de Strumbien
des Comtes de S^{te} Martin Evêque de Lausanne à S^{te} A. R.
de son Palais Episcopal situe dans la ville de Fribourg
pour l'usage, et commodite' des Evêques de Lausanne
qui seront à l'avenir dont la nomination appartient
aux Ducs de Savoie pour le prix de 1000. Pistoles
d'Italie paiees au D^t Evêque par le Batrimonial
Gen^l de S^{te} A. R^{le} Jean Michel Leonard

Avec les acquisitions de 3. Maisons faites par le
Jus^t Evêque pour le D^t Palais de l'an 1668. dont les
Contracts sont joints à la D^e vente. 4. fevrier 1672

Paquet II^o

N^o 1

Declaration du Canton d'Underwalden
de dessous que le Prince de Piemont. doit être compris
dans le Traite de ligue fait avec S. A. R. son Pere, et
ses predecesseurs. 20. fevrier - - - - - 1673

N^o 2

Traduction d'un article d'abscheid par
lequel les Cantons Catholiques declarent, qu'ils ne
veulent point, se mêler de ce qui regarde Geneve ni
recommander ses interets à S. A. R. 22. Aout. - - - - - 1681

N^o 3

Confirmation et ratification de
S. A. R. de l'acte de l'an 1671. qui le comprend dans
le dernier Traite d'alliance concla l'an 1651. avec les
Cantons Catholiques de Lucerne, Vuy, Schuitz, Underwald
en haut, et en bas, Long, et fribourg. 25. Avril - - - - - 1682

N^o 4

Traite de renovation de la ligue du 18. avril
1651. entre S. A. R. Victor Amédée 2^e et les six Cantons
Catholiques sus mentionnés. 12. Mars - - - - - 1684

N^o 5

Declaration que les Catholiques du
Canton d'Appenzel sont compris dans la ligue entre
S. A. R. et les Cantons Catholiques
Avec le plein-pouvoir des d^s Catholiques d'Appenzel
au S^r Jean Conrad Geiger pour conclure un Traite
de ligue avec sa d^s S. A. R. 12. 8bre. et 13. 9bre. - - - - - 1684

N^o 6

Ratification de la declaration des d^s
Cath^s d'Appenzel d'être compris dans la ligue fued^e
24. 2^mbre - - - - - 1684

N^o 7

Traite d'alliance entre S. A. R. et le Canton
de Soleure. 16. 8bre. - - - - - 1685

N^o 8

Autre comme dessus avec les Catholiques du
Canton de Glaris avec les plein-pouvoirs à la fin. 21. 8bre. - - - - - 1686

N^o 9

Autre entre sa d^s S. A. R. et l'abbé et
Prince de Gal. 30. 9bre. - - - - - 1686

Paquet 11.^o N.^o 10
 Capitulation avec le Canton de
 Berne pour l'avouement du Regiment de
 Diesbach. 22. 9.^{bre} ————— 1738

N.^o 11
 Ratification du d.^t Canton des la
 sud.^t Capitulation. 27. 2.^{bre} ————— 1738

Paquet 12.
 N.^o 1.
 Capitulation signée à Berne pour l'avouement
 du Regiment Suisse de Roy, autres fois Diesbach. 17. Mars. 1751.

N.^o 2.
 Ratification du Canton de Berne
 de la nouvelle Capitulation y inserée du 17. Mars
 pour l'avouement du Regiment de Roy cy-devant
 de Diesbach. 5. Avril ————— 1751

N.^o 3.
 Renovation de la Capitulation pour l'avouement
 du Regiment Suisse de Scharner, autres fois de Roy,
 au service de S. M. — 23. février ————— 1763.

N.^o 4.
 Ratification de la Republique de Berne de la
 sud.^t Renovation de Capitulation — 21. Mars ————— 1763.

N.^o 5.
 Ratification de la Republique de Berne de la Capitulation
 du Regiment de Rochemondet au service de S. M. y inserée,
 renouvelée, et signée à Berne par la dite Republique le 18.
 Janvier, et par S. M. à Turin le 2. Février — 22. Février
 1788.

N.^o 6.
 Renouvellement de la Capitulation pour le
 Regiment Suisse de Scharner au service de S. M.
 19. août ————— 1778.

N.^o 7.
 Ratification de la Republique de Berne de
 la susdite Capitulation, en date du 13. septembre 1778.

N.^o 8.
 Convention signée à Turin entre le Comte
 de Lerron, Ministre d'Etat de S. M. pour les
 affaires étrangères et le Lieutenant Général d'
 Infanterie de Scharner, Chef du Regiment Suisse
 de ce nom au service de S. M. pour la réduction
 du dit Regiment, conformément à celle établie pour
 les autres Regiments d'ordonnance — 15. mai — 1783.

Paquet 1.^{er}
N^o 6.^o

Traité de ligue et d'alliance entre le Comte Armand de Savoie
et les Bernois et Fribourgeois sous les conditions et
spécifications, et particulièrement que ledit Comte s'engage
à leur donner aide et assistance aux Bernois et
Fribourgeois toutefois qu'il en serait requis dans les
termes et limites y fixés, et par contre ceux-ci soient
obligés d'en faire autant pour le Comte de Savoie. N^o 1373.

Paquet 2.
N^o 8.^o

Plein-pouvoir donné par Charles Duc de Normandie à
la Duchesse de Savoie et à Philippe de Savoie
Comte de Brèves pour conclure en son nom un traité
d'alliance et de confédération avec les Bernois
Fribourgeois Suisses et autres leurs alliés, qu'il promet
de se présenter d'approuver et d'observer tout ce qui il
sera promis et accordé pour eux. 18. juin 1469

Paquet 3.
N^o 9.^o

Copie des traités d'alliance faits avec les Consuls de la
ville de Berne et de Fribourg d'une part et le
Prince Janus de Savoie Comte de Genève héritier sa
femme et sa fille héritière de l'autre part. 30. octobre 1485.

Paquet 4.
N^o 11.^o

Plein-pouvoir donné par le Duc Charles de Savoie à
Claude d'Alavaire Evêque de Belley, Jean Comte
de Pruzens, Pierre Lambert Seigneur de la Croix,
Pierre de Beauport Seigneur de Roys et de Bonvillar
Seigneur de Mexières, pour traiter de ses différends
avec Messieurs de Fribourg. 11. novembre 1525.

Paquet 12.
N^o 1.

Convention Postale entre la République et
Canton de Vaud, signée à Turin par le Chevalier
Radicati, Secrétaire de cabinet, chargé de la
direction générale des postes et Ruiger et
Collomb-Orgeand, Commissaires de la République
9. novembre 1816.

Avec le Plein-pouvoir du Grand amman
Président du conseil d'Etat du Canton aux
dits Commissaires, en date du 10. octobre 1816.

N^o 2.

Convention Postale entre S. M. et les
Républiques et Canton de Berne, signée à
Turin par les Plénipotentiaires respectifs
9. novembre 1816.

Avec le Plein-pouvoir de l'écuyer et conseil
secret de la Ville et République de Berne et des
Administrateurs des postes du 21. septembre et 1.
octobre de la même année

N^o 3

Conventions avec la République et Canton
des Prisons concernant le concours de S. M. pour
la construction d'une nouvelle route depuis Coira
au Lac majeur, en passant par le Mont S^t Bernard
din; conclues et signées à Turin par le Comte
Caccia de Piomestino, Commissaire de S. M. et

Baquet B.

et par le Lieutenant Colonel de Scharner,
Commissaire du dit Canton - 9 janvier et 13 juillet 1818.

avec le plein pouvoir au dit Commissaire
de Scharner du 12^e août.

Ratification du Président et Membres du
petit Conseil du Canton en date du 28. août
avec la boîte de scellé en argent
Echange des ratifications en date du 11. 7.^{bre}

N.° 4.

Convention conclus entre S. M., les Cantons des
Prisons et du Tessin, signés à Vevey par les
Commissaires respectifs, pour le parachèvement
des routes du Mont S. Bernardin et du Splügen
18. juillet 1823.

Avec une autre Convention particulière
avec le Canton des Prisons signés le 19. du
même mois pour la construction d'une maison
de refuge sur le sommet du Mont S. Bernardin.

Contrat passé au nom des S. M. entre le
Chevalier Sauti d'Isliano et le Conseiller du
Canton du Tessin Bocobelli pour la
construction de la dite maison en date du 2. 3.
du dit mois.

N.° 5.

Convention avec l'Autriche pour le parachevé-
ment des dites routes conclus et signés à Vienne
par les Plénipotentiaires respectifs - 20. mai 1824.

Avec l'article séparé signés le même jour
Plein pouvoir de l'Empereur du 18. mai
Acte d'adhésion du Canton des Prisons à
la dite Convention pour ce qui concerne la route
du Splügen, en date du 28. juin.

Acte d'adhésion du Canton du Tessin pour ce qui
concerne la route du Mont S. Bernardin, en date du 7.
septembre

Ratification de l'Empereur en date du 26. 9. 1824
Procès-verbal d'échange des ratifications du 28. 9. 1824

N.° 6.

Convenzione conclusa tra S. M., ed il Governo
della Repubblica Cantone del Ticino, firmata in
Locarno dal Baron di Blonay Commissario di
S. M., e dai Consiglieri Potti e Quioni funzionari
del Cantone per la costruzione della strada di
Lumino, dipendentemente alla convenzione del 20.
maggio stesso anno, tra S. M., e l'Imperatore
d'Austria relativa alle strade del Monte S. Bernardin,
e dello Splügen 7. settembre 1824.

Unitamente ai capitoli da osservarsi per la
costruzione della detta strada di Lumino, in
conformità dell'articolo 1.° dell'istessa convenzione.

N.° 7.

Convenzione tra il Governo di S. M., e quello
della Repubblica, e Cantone del Ticino, mediante
la quale si accorda alla Società Pita, e Benzo di
Canou il privilegio di stabilire la navigazione
con battelli a vapore sul Lago maggiore, conclusa
e firmata a Locarno dai rispettivi Delegati - 20. aprile 1825.

Unitamente al regolamento proposto, e firmato dai
soci Pita, e Benzo di Canou il 18. maggio, approvato
dal Ministro degli Interni il 21. detto, ed al Governo del
Ticino il 10. successivo giugno.

Ratifica del Governo del Cantone del Ticino, in data
del 31. detto

Cambio delle ratifiche dello stesso giorno.

Saget 13.

N.° 8.

Déclaration conclue entre le Chevalier Batin

de Chanay Envoyé extraordinaire et Ministre
Plénipotentiaire de S. M. près la Confédération
Suisse et Charles Louis de Weiskirch, Commissaire
du Directoire fédéral, concernant les établissemens
réciproques, signés et échangés à Bernes au nom
des Cantons de Zurich, Bâle, Glarus, Fribourg,
Schabour, Schaffouse, Grisons, Argovie, Thurgovie,
Etdin, Faud et Neufchâtel 12. mai 1827.

Avec la Ratification du Directoire
exécutif en date du 14. août.

Avec les sceaux dans une petite boîte d'argent
Procès-verbal d'échange des ratifications
en date du 31. même mois.

Acte d'acceptation à la dite déclaration par
le Canton de Lucerne, délivré au nom de ce
Canton par le Président du Directoire fédéral
le 14. août.

Copie de l'acte d'acceptation de la dite
acceptation délivré au nom de S. M. le 31. août.

Acte d'acceptation du Canton de Valais à la
même déclaration, à la réserve des articles 1. et 2.
modifiés, délivré par le Grand amman le 17. 7. 28.
Copie de l'acte d'acceptation comme dessus,
délivré le 19. octobre.

Acte d'acceptation du Canton du Valais, à
l'acceptation des clauses des articles 1. et 2. modifiés,
délivré par le Grand Bailli le 9. janvier 1828.

Copie de l'acte d'acceptation délivré comme
dessus le 8. février.

N.° 9.

Convention Postale entre l'Office général
des postes de S. M. et celui de la République et
Canton de Genève, conclue et signée à Chambéry par
les Commissaires respectifs 17. novembre 1830.
Avec la ratification au nom des Syndics et du
Conseil d'Etat du Canton de Genève en date du 17. 12.

N.° 10.

Convention Postale avec le Canton de Valais
conclue et signée à Turin par les Commissaires
respectifs 29. novembre 1832.

N.° 11.

Convention avec le Canton de Genève pour le
partage des biens appartenans aux Communes
frontières dont le territoire a été partagé par l'effet
des stipulations du traité conclu à Turin le 10.
mars 1816, et de la délimitation qui en a été la
suite, signée à Genève par les Commissaires
respectifs 11. mai 1834.

Avec le tableau représentant le partage des
biens susdits entre les 14. Communes co-partageantes
signé le même jour.

Ratification du Canton de Genève du 26. mai
Procès-verbal d'échange des ratifications en
date du 28. juin.

DA PAGINA .. 54
ALLA PAGINA .. 68
SONO BIANCHE

Obligations et Quittances

Paquet 1^{er}

N^o. 1

Quittance de la Ville de Bâle de la somme
de 1000. lous. ----- 1400

N^o. 2

Promesse faite par Louis Duc de Savoie, et
Philippe Comte de Geneve son frere de donner caution
pour le paiement de la Cense annuelle de 1000. florins
du Rhin par eux vendus à divers particuliers de Bâle y
nommés moyennant le Capital de 20100. flor. semblables
portés par l'obligation passé par led^s. freres en
faveur des Cantons de Berne et de leur avec l'acte de
la sudd^e. Caution y annexée et une annotation sur le
dos contenant la déclaration du paiement de la sudd^e.
somme. 21. 9^{bre}. ----- 1441

N^o. 3

Autre par le même de relever les Bernois des
dommages qu'ils pourroient souffrir à l'égard de la Caution
par lui prêtée envers certains particuliers d'Ausbourg
et de Bâle qui lui avoient prêté 10. flor. du Rhin. fundate.

N^o 4

Laques 1^{re} Quittance passée par les Bernois en faveur
d'Yoland de fr. Duchesse de Savoie Coterice du Duc Philibert
de 7600. flor. du Rhin à compte des 26600. qui
leur étoient dûs par la Maison de Savoie. 20. Août. 1477

N^o 5

Autre par les fribourgeois au Duc Philibert
de la somme de 3771. flor. du Rhin à compte de celle
de 18. qu'il leur devoit. 3. 8bre. 1481

N^o 6

Convention passée entre le Duc Charles
de Savoie et Jean Muspillier Ambassadeur du Canton
de fribourg portant quittance en faveur du d^{ic} Duc de
la somme de 18. flor. du Rhin, et de tous les arrearages
et autres sommes dûes au d^{ic} Canton tant pour les
assurances par lui prêtées dans les guerres que pour
les autres causes contenues dans la Convention du 10.
7bre 1477. moyennant une Cense annuelle de 286.
flor. du Rhin assignés sur les revenus des lieux de
Contège, et Salions, et l'approbation de la vente du lieu
de Montagny sous la réserve du Bachas prospectuel
en faveur du d^{ic} Duc même de la d^{ic} Cense annuelle.
avec la ratification des fribourgeois. 27. 8bre. 1487

N^o 7

Assignation faite par le d^{ic} Duc en faveur
des Bernois de la somme de 310. flor. annuels sur les

plage de Nyon jusqu'à l'entiere satisfaction de la somme
de 10200. flor. à eux dûs pour reste des gages des troupes
par eux somministrées pour l'entreprise de Saluces.
1^{er} 2mbre 1487

N^o 8

Quittance de la Ville de Berne en faveur du
Duc Charles de Savoie de la somme de 10200. flor. qu'il
lui avoit promis pour le secours de troupes que la
d^{ic} Ville lui avoit envoié pour le siège de Saluces.
21. 2mbre 1487

N^o 9

Autre passée par Henri Goldy Citoyen et du
Conseil de Zurich en faveur de Philippe Duc de
Savoie de la somme de 100. Ducats d'or à lui dûs en
vertu de l'accord et composition faite par les Bernois
et fribourgeois. 1^{er} avril 1497

N^o 10

Autre par les Consuls et Chefs du Canton de
Fribourg en faveur du Duc Philibert de la somme de
2300. flor. du Rhin ensuite de l'accord, traité ou
Convention faite au sujet des différens et plaintes
du sieur Bracheman, et ses Consorts. 17. 9bre. 1497

N^o 11

Assignation faite par le d^{ic} Duc en fa-
veur des Cantons de Berne et de fribourg de la somme
de 6. flor. du Rhin qui avoient été adjugée en faveur de

Laques. 1^{re} Pierre, et Henri Volcken pour toutes leurs prétentions envers la Maison de Savoie pendant le Gouvernement de la Duchesse Blanche Sœur du Duc Charles Jeanne et qui furent assignés sur le péage de Nyon, et autres revenus du Bailli de Vaud par ses Lettres du 25. May 1492. 15. Juin ----- 1501

N^o. 12

Quittance passée par les Bernois en faveur du Duc Philibert de la somme de 3. Ecus d'or qui étoient dus à Pierre Bicolff, et ses associés par les Marchands Malet, et successivement par la Comm^{te} de Lucien, ensuite de la Commission faite par les d^s Bernois. 11. août. ----- 1503

N^o. 13

Autre de la Ville de Berne en faveur du Duc Charles de la somme de 200. flor. d'or du Rhin pour sa pension de la même année. 20. février ----- 1505

N^o. 14

Autre de la d^e Ville au d^e Duc de la somme de 500. Ecus d'or à compte des pensions qu'il devoit à Henri Matter déjà cultes de la d^e Ville. 3. août. ----- 1508

N^o. 15

Autre du Canton de Soleure au même de la somme de 800. flor. du Rhin pour sa pension 2. g^{rs}. ----- 1511

N^o. 16

Promesse du d^e Duc de relever la Ville de Soleure de l'obligation qu'elle avoit. passée à son nom de la somme de 24. flor. d'or du Rhin, avec hypotheque pour le paiement d'icelle des Chateaux, et lieux de Codrefin, yverdun Romont, Belmont, et portion d'Estavajé. 18. Mars ----- 1513

N^o. 17

Quittance du Canton de Berne avec déclaration d'être satisfait du d^e Duc de la somme de 24. flor. d'or pour laquelle le d^e Canton s'étoit obligé en sa faveur envers les Banquiers de Bâle, avec cession, et remission au d^e Duc du péage de Nyon et des Chateaux, et lieux de Codrefin, yverdun Romont, Belmont, Estavajé, et autres Chateaux du Bailli de Vaud que le d^e Duc lui avoit engagé pour sa sûreté de la d^e somme. 15. Juillet ----- 1515

N^o. 18

Autre de la Ville de Fribourg au d^e Duc de la somme de 1051. flor. d'or de Cense annuelle due à la d^e Ville. 5. g^{bre} ----- 1515

N^o. 19

Quittances de divers particuliers des Cantons Suisses des pensions qui leur furent. païée par le d^e Lambert, au nom du d^e Duc pour les années 1516. 1517. 1518. et 1519. ----- 1515

Caquet 1^{er}

N^o 20

Quittances des Cantons suisses assemblés
à Braden en faveur du D^e. Duc Charles de la somme de
150. Ecus d'or. 23. Janvier - - - - - 1516

N^o 21

Constitution d'une Cense annu-
elle de 100. flor^s. du Rhin faite par le D^e. Duc en faveur
du Canton de Lucerne moyennant le Capital de 2. flor^s.
semblables. 25. Mars - - - - - 1518

N^o 22

Autre de 60. Ecus d'or faite par le même en
faveur du Canton de Loug moyennant le Capital de
1200. Ecus semblables. 25. May - - - - - 1518

N^o 23

Quittances diverses des paiements -
faits par l'ambassadeur Lambert au nom du D^e. Duc -
sçavoir au Canton de Lucerne de 1060. flor^s. du Rhin,
à celui d'Ury de 1250. à celui de Schuitz de 1250. et
aux Cantons d'Underwalden supérieur et inférieur
de 1133. florins pour leur pension de l'an - - - - - 1518

N^o 24

Constitution d'une Cense annuelle
de 100. flor^s. du Rhin faite par le D^e. Duc en faveur du
Canton de Lucerne moyennant le Capital de 2. flor^s. " 1520

N^o 25

Promesse du D^e. Duc Charles de paier aux
Bernois la somme de 5. flor^s. d'or qu'ils avoient.
fourni à Bâle pour son service. 21. May - - - - - 1521

N^o 26

Quittance de la Ville de Schaffouse en
faveur du D^e. Duc de la somme de 200. flor^s. d'or
du Rhin pour sa pension de l'année cour^{te}. - - - - - 1523
15 Janvier.

N^o 27

Autre passée par le Canton de Loug en faveur
du même de 200. flor^s. du Rhin dus annuellement
au D^e. Canton pour regard de la Confédération avec
le D^e. Canton. 12. Décembre - - - - - 1523

N^o 28.

Quittances des paiements faits par le
Heraud Paulcon au nom du Duc su^{er} au Cantons
Catholiques pour leurs pensions de l'année 1523^e - - - - - 1523
montants en tout à 4500. Ecus d'or.

Baquet 2^oN^o 1

Quittances des Cantons de Bâle Appenzel
et Glaris en faveur du Duc Charles de Savoie de leurs
pensions de l'année 1523. 15. Janvier ----- 1524

N^o 2

Autres des Cantons de Bâle Schuitz Long-
Chaffouse, Underwalden, Appenzel, Glaris, Lucerne, Uri,
Soleure, et Berne des pensions à eux payées par le d^o Duc
du 10. 12. 13. 18. et 20. fevrier ----- 1525

N^o 3

Trois quittances, une des Consuls de la
Ville de Berne, et les autres deux des particuliers de la
d^o Ville en faveur du d^o Duc de la pension due à celle
cy, et des Censes annuelles dues aux d^o particuliers ----- 1525

N^o 4

Autres de divers particuliers de Berne et
de Schuitz en faveur du d^o Duc des annualités à eux
duës. 1525. et ----- 1526

N^o 5

Autres passés par les Cantons, et parti-
culiers de Berne, Bâle, Soleure, Lucerne, et Fribourg

en faveur du d^o Duc des Censes annuelles à eux duës
par la Maison de Savoie ----- 1527
1528. 1529. et 1530.

N^o 6

Obligation passée par le d^o Duc en
faveur du Canton de Fribourg de la somme de 7.
2cus d'or convenü au dernier accord fait entre eux
pour la pretention de la sortie faite par les gens
du d^o Canton sur les Etats du d^o Duc jusqu'à Morges
l'année 1519.

Avec la quittance au dos de la d^o obligation. 22.
Juin ----- 1528

N^o 7

Quittance de la Ville de Bâle au d^o Duc de
35. flor^o d'or pour la pension qui lui paioit. août. 1531

N^o 8

Constitution d'une Cense annuelle
de 100. flor^o d'or faite par le d^o Duc en faveur des
Villes et Lieux de Romont, Esfendon, Morin, et autres
moïennant le Capital de 2. flor^o semblables. 24.
avril ----- 1532

N^o 9

Acte de protestation faite de la part du d^o Duc
que par le 1^{er} paiement, qu'il seroit fait aux Ber-
nois, et Fribourgeois de 7. 2cus chacun des 19. portés
par le reces de c^o Julien, et sentence de Cäïenne il
n'entendoit les approuver, mais qu'il faisoit. le d^o

Laquet 2: paiement. pour éviter toutes autres questions avec les d^s. Cantons. 15. May ----- 1532

N^o 10

Quittance de la Ville de Fribourg en faveur du d^t. Duc de la somme de 7. Escus payés en execution de la sentence de Bâle. 25. g^{re}. ----- 1532

N^o 11

Note de ce qui a été levé et baillé pour s^{el}. depuis la Commission que M^r. de Longe Combe donna au Cap^{te}. Reynard du commandement de sa d^t. et à divers particuliers des Cantons des Ligues ----- 1532

N^o 12

Compte du sudd^t. Capit^e. des paiements par lui faits au nom du d^t. Duc aux Cantons eluzes qui ils lui avoient prêtés avec les quittances y jointes et les Actes obligatoires et de Cautionnement fait pour sa d^t. et par lui retirés ----- 1532 en 1535.

N^o 13

Quittance de la Ville de Fribourg de la somme de 860. Escus d'or en faveur du d^t. Duc. 17. fevrier ----- 1533

N^o 14

Autre des Cantons de Berne et de Fribourg en faveur du d^t. Duc de la somme de 7. Escus pour reste et

entier paiement. de celle de 21. qu'il leur devoit ensuite de la sentence de Cæserne à cause du différend de Genève la d^t. somme payée par le Marquis de Sullin, et le Conseil^l. Milles. 16. May ----- 1533

N^o 15

Autre du Canton de Fribourg en faveur du d^t. Duc Charles de Savoie de la somme de 7. Escus d'or. g^{re}. ----- 1533

N^o 16

Autre du Canton de Berne en faveur du même de la somme de 800. florins ----- 1535

N^o 17

Autre de divers particuliers de la Ville de Berne en faveur du d^t. Duc des annualités à eux dues ----- 1535

Laquet 3^{me}N^o 1

Quittance gen^{le} du Canton de Fribourg en
faveur du Duc Charles de Savoie de tout ce qu'il lui
pouvoit devoir jusqu'au 29. Janvier. --- 1586

N^o 2

Quittances n^o 72. de divers particuliers
de Bâle en faveur du d^t. Duc des Cens annuels qu'il
leur devoit pour la somme Capitale qu'ils lui
avoient prêtée de 1547. $\frac{3}{4}$ Escus d'or --- 1586

N^o 3

Autres du Canton d'Underwalden d'en haut
de 200. flor. du Rhin, et d'Underwalden d'en bas de
115. Escus d'or pour leurs pensions. 15. et 20. 8^{bre} --- 1580

N^o 4

Autre du Canton de Fribourg en faveur
du Duc Charles Emmanuel 1^{er} de 225. Escus d'or pisto
les pour sa pension, et de 40. Escus d'or sol pour
la pension des Etudiants de la d^e. Ville. 17. 8^{bre} --- 1580

N^o 5

Compte de M. Gaspard de Genève sigl.

de la Bastie Lullin ambassadeur aux ligues pour le Duc
Charles Emmanuel des sommes par lui reçues, et payées
pour le service de s. est. à l'occasion de son ambassade
avec le Rôle des pensionnaires, et pièces justificatives. 1582.

N^o 6

Quittance du Canton de Zoug en faveur du
Duc de Savoie de la somme de 300. florins d'or pour
leur Confédération, et de la pension pour les écoles
du d^t. Canton. 18. 9^{bre} --- 1583

N^o 7

Autre des Cantons d'Underwalden supérieur
et inférieur en faveur du d^t. Duc des sommes à eux
duës, et promises pour les ligues et alliances des d^t.
Cantons avec la R^{le}. Maison de Savoie. 19. 9^{bre} --- 1583

N^o 8

Cession faite par Barteleme Haller et par
le s^r. Cioate s^{er}. du Canton de Lucerne au d^t. Duc de
diverses sommes par eux prétendues moyennant celle
de 4. Escus d'or. 23. 9^{bre} --- 1583

N^o 9

Deux quittances du Canton de Schuitzen
en faveur du d^t. Duc des sommes de 225. Ducatons et de
40. Escus d'or pour sa pension, et pour celle des Etudiants
payées par le s^r. Lambert ambassadeur de s. est. 23. 7^{bre}
et 15. 2^{bre} --- 1584

N^o 10

Caquet 3^e

Quitance du Canton de Lucerne pour les pensions du d^t Canton des Eccliers, et des Jesuites. 1^{er} 8^{bre} 1584

N^o 11

Autre du Canton de Fribourg en faveur du Duc Charles Em^l 1^{er} de 225. Ecus d'or pistoles pour sa pension et de 40. Ecus d'or et sol pour celle des Etudiants du d^t Canton. 16. 9^{bre} 1584

N^o 12

Autre de celui de Long en faveur du d^t Duc de 225. Ecus pour sa pension. 15. 8^{bre} 1584

N^o 13

Autre des six Cantons Catholiques pour leurs pensions de l'année 1585. savoir de 300. florins d'or pour chaque Canton de 40. Ecus d'or pour leurs Eccliers, et de 200. Ecus d'or pour les Jesuites de Lucerne que et. et. leur avoit promis par le traité de ligne 1585

N^o 14

Compte du s^r Lambert. ambassadeur de et. et en suite des paiements des pensions par lui faits aux Cantons, et autres dépenses de la somme de 8392. Ecus pistolets y compris 240. Ecus d'or sol. 1585 et 1586

N^o 15

Quitance du Canton d'Uri de 300. Ecus pour sa pension de l'année 1585. et de 40. Ecus d'or pour la pension des Etudiants du d^t Canton paies par le s^r Lambert. 5. Janvier 1586

N^o 16

Autre de celui de Fribourg en faveur du d^t Duc de 225. Ecus pour sa pension, et de 40. Ecus d'or pour celle des Etudiants du d^t Canton paies par le d^t s^r Lambert. 17. Janvier 1586

N^o 17

Autre de celui de Lucerne de 117. Ecus d'or et demi pour les intérêts de la somme de 2350. Ecus que et. et. lui devoit pour l'année 1586. dependamment du traité du 1583. 1^{er} 8^{bre} 1586

N^o 18

Autre des six Cantons Catholiques de leurs pensions de l'année 1586

N^o 19

Autre du Canton de Fribourg de 225. Ecus pour sa pension de l'année 1586. et de 40. Ecus d'or pour celle de ses Etudiants paies par le s^r Lambert. 7. Mars 1587

Paquet 3^{me}

N^o 20

Obligation passée par l'Ambassadeur du Duc de Savoie Charles Em^e 1^{er} en faveur des Enfants - pupiles du Capitaine de la Garde Suisse Jean Giffier de Lucerne de 1200. Escus d'or.

Avec une annotation au bas d'icelle d'un paiement fait à compte. 17. fevrier 1597

Et une lettre du d^t Duc au Canton de Lucerne sur la prétention des d^t Enfants du 10 g^{mbre} 1596.

N^o 21

Quitance du Canton d'Underwalden en faveur du d^t Duc de 240. florins d'or pour sa pension. 1^{er} 3^{bre} 1599

N^o 22

Rolle des pensions dues aux six Cantons Catholiques confédérés avec la R^{le} Maison de Savoie et des donatifs accordés à divers particuliers des d^t Cantons. 1607. en 1616

N^o 23

Quitances finales des Cantons de Lucerne, Schwitz, Uri, Zoug, Fribourg, Underwalden supérieur et inférieur en faveur du d^t Duc Charles Em^e 2^d. de toutes les pensions qui leur étoient dues jusqu'à l'année 1671. inclusivement, et 1673

Paquet 4^{me}

N^o 1

Quitance du Marquis de Grénoy ambassadeur de S. M. R. en Suisse en faveur du Capitain^e Leonard de 229. Pistoles d'Italie pour son remboursement des frais des Diètes de Lucerne, et de Bade. 22. Janv^r 1672

N^o 2

Note de la distribution de 12. Pistoles faites aux Cantons par le s^r Leonard avec quelques quittances de quelques particuliers et une lettre des députés des Cantons assemblés à Brana au d^t s^r Leonard du 22. Janvier 1672

N^o 3

Quitances du Chevalier Zurlauben de la somme de 240. Livres de Piemont pour la pension que S. M. R. lui avoit accordée de 120. Livres chaque année. Mars 1673
20. Mars 1674

N^o 4

Quitances du Chev^r Eustache de Sonnenberg des sommes de 100. Ducatons, et de 33. Pistoles, et un Ducaton pour la pension que S. M. R. lui avoit accordée de 100. Ducatons chaque année. 9. 2^{me} 1673
et 23. 2^{me} 1674

Paquet 1^{er}

N^o 3

Quitances des Cantons d'Ury, Schuitz, Underwalden superieur, et inferieur, Lucerne, Fribourg, et Long en faveur du Duc Charles Emmanuel 2^e des pensions à eux dûes pour les années 1672. 1673. et 1674

N^o 6

Precis tire des livres de la Chambre des Comptes des paiements faits par les Ambassadeurs, et agents des Ducs de Savoie aux 6 Cantons Catholiques pour leurs pensions depuis l'année 1576. jusqu'à 1637. montants en tout à 319480. Ducatons, y compris quelques parties payées aux Valaisans.

N^o 7

Quitances des Cantons de Schuitz, Fribourg, Lucerne, Ury, Underwalden superieur, et inferieur, et Long en faveur de Mad^{em} R^{oyale} Marie Jeanne Bap^{te} comme Mere, Catrice, et Regente des Etats du Duc de Savoie Victor Amé 2^e des pensions à eux dûes pour les années 1675. 1676. et 1677

N^o 8

Deux autres du Chev^{er} Zurlouben l'une de 120. livres de Piem^{ont} pour sa pension de l'année cour^{ante} et l'autre de 25. Ecus pour la peime des Zcrivains des quitances. 23. et 28. Mars 1678

N^o 9

Quitance du Comte de Sonnenberg advoier de Lucerne de 100. Ducatons d'Italie pour sa pension de l'année 1677. 28. Mars 1678

N^o 10

Autre des Cantons de Lucerne, Schuitz, Ury, Underwalden superieur, et inferieur, Long, et Fribourg de toutes les pensions qui leur étoient dûes jusqu'à l'année 1678. inclusivement. 1680

N^o 11

Autre des sudd^{es} Cantons des pensions à eux dûes pour les années 1679. et 1680. 12. 14. 17. 18. et 21. May 1681

N^o 12

Autre des sudd^{es} Cantons en faveur de S^{on} Al^{tesse} R^{oyale} le Duc Victor Amé 2^e des pensions à eux dûes pour les années 1681. 1682. et 1683. du 22. 24. 25. et 26. et 28. avril 1684

Laquel 5^{me}

N^o 1

Quitances des Cantons de Zug, Uri, -
Lucerne Schuitz Underwalden superieur et inferieur,
Fribourg, et des Catholiques du Canton d'Appenzel
en faveur de S^t. R. Victor Amé 2^d. des pensions à
eux dûes pour les années 1684. 85. et 1686. - - - 1687

N^o 2

Autre du Canton de Soleure au même de la
pension de l'année 1686. 26. May - - - - 1687

N^o 3

Autre des Cantons de Schuitz Underwalden
superieur et inferieur Uri, Zug, Fribourg, Glaris
Lucerne, Soleure, et des Catholiques du Canton d'Appen-
zel au même des pensions à eux dûes pour les années
1687. 1688. et 1689. - - - - 1689

N^o 4

Autre des sudd^s. Cantons au sudd^s. Duc Victor -
Amé 2^d. des pensions à eux dûes pour les années 1690.
1691. et 1692. - - - - 1703

Donation supposée,
 et fausse en faveur des
 Suisses fabriquée par le
 Secrétaire Furno.

Paquel 1^{er}
 N^o 1

Protocolle de la Donation de Charles 1^{er}
 Duc de Savoie aux Cantons de la grande ligue suysse.
 savoir de fribourg, Lucerne, Uri, Schwitz, Under-
 walden, Zug, Glaris, et soldeurs de la somme de 200.
 florins du Rhin, au cas qu'il viest à mourir sans
 enfans mâles, et ses enfans mâles sans enfans mâles
 et pour seurte il leur assignoit, et hypothéquoit la
 Savoie et la Vallée d'Aoste / preservée la donation faite
 à la s^{te} Vierge, et à s^{te} Theodore de Lion sur le d^u Duché /
 comme aussi sur les Comtes de Villars, de Maurienne, et
 de Carantaise Baronnie de Gest, Vidonnas, de Genève
 et sur tous les droits, et souverainete de la d^u Ville,
 Comté de Genevois, et Baronnie de Francigni, et sous
 diverses conditions.

Autre donation et Cession du d^u Duc à la Rep^o de
 Valley de tous les droits qui lui appartenoient, sur
 les lieux de s^{te} Maurice Martigni, et s^{te} Brancher,
 Orsay, et toute la Vallée d'Entremont, et autres terres
 y nommées, outre diverses sommes au cas qu'il viest à
 mourir sans enfans mâles, comme dessus.

Paquet 1

Autre donation du d^e Duc à Boniface Marquis de
Montferrat. son oncle de la somme de 60. Ducats
ou au cas qu'il vint à mourir comme defus.
Les d^{es} Donations sont toutes trois du 17. Mars 1489

N^o. que le Cas sous lequel elles ont été faites, quoiqu'uni-
vé à l'égard de son fils n'a pas eu effet
d'ailleurs elles ont été forgées et fabriquées par le
nommé Jean Dufour qui avoit été Secrétaire du
Duc Charles 3^e lequel s'étant retiré en Suisse y
forgera les d^{es} donations par une perfidie sans
exemple. M^r. Guichenon en fait mention dans son
histoire de Savoie fol. 623. mais il n'en rapporte pas
le contenu au juste, il faut qu'il ne les ait pas vus.

N^o. 2

Extrait de la donation supposée par Jean
Dufour faite par Charles 1^{er} Duc de Savoie au Canton
de Berne de 200. flor. du Rhin, et à celui de Fribourg
de 150. au cas qu'il vint à mourir sans enfans mâles
avec hypothèque pour leur seur et c^{te} du Chablais du
Baïs de Vaud et du Bugey avec remise en faveur
du Canton de Fribourg du rachat de Montagny, et
de l'homage et fidelité qu'il devoit au d^e Duc en
qualité de son souverain. 17. Mars 1489

N^o. 3

Donation faite par le d^e Duc en faveur
de la grande ligue superieure d'Allemagne ses
Confederés et amis, sçavoir des Cantons de Zurich
Lucerne Ury Zoug, Underwalden, Schwitz, Glaris et
Soleure de la somme de 400. flor. payable au cas qu'il
vint à mourir sans enfans naturels et legitimes, et

au défaut de paiement il leur a hypothèque le Bailliage
de Savoie, Duché d'Aoste, Baronnie de Gex, Vidomnie
de Geneve, juridiction, et superieurite de cette der-
riere Ville, Comté de Genevois et Baronnie de
Faucigny sous les reserves, et autres conditions y
apposées. 17. Mars 1489

N^o. 4

Autre faite par le même en faveur de Mess^{rs}
de la ligue superieure, sçavoir de Zurich, Lucerne, Ury,
Schwitz, Underwalden, Zoug, Glaris et Soleure de la
somme de 800. flor. payable au cas su^{dt}. et au défaut
de paiement, leur a hypothèque, et obligé le Bailliage de
Savoie, Duché d'Aoste, Comtés de Villars, de Maurienne
et de Carantaine, Baronnie de Gex, Vidomnie, et sou-
verainete de Geneve, et droits à lui appartenans sur le
Comté de Genevois, Baronnie de Faucigny, homage, et
souverainete de Brevé, de Dombes, et de Bugey, et de
divers autres lieux y nommés sous les reserves, et
autres conditions y apposées. 18. May 1489

N^o. 5

Pleinpouvoir du d^e Duc aux députés
y nommés pour traiter et convenir les differens avec les
Cantons de Berne, et de Fribourg deppendement de
la pretendue donation de Jean de Surns que les d^{es} Cantons
soutenoient avoir été faite par le d^e Duc sans pour-
tant approuver cette donation, mais seulement pour
entretenir avec les d^{es} Cantons l'ancienne amitié et
alliance. 3. Juin 1508

Raquel 1^{re}N^o 6

Lettres du Duc Charles de plein pouvoir
donné aux députés y nommés pour traiter, convenir,
ceder, et remettre aux Cantons de Berne, et de fribourg
l'hommage, et fidelité qu'ils sont tenus prêter au d^t Duc
pour les Biens fiefdaus par eux acquis et qui relevent
du fief du d^t Duc et ce ensuite de l'apointement et accord
fait entr'eux sur leurs differens pour regard de la
pretendue donation faite par le feu Duc Charles aux
d^s Cantons de Berne, et de fribourg. 3. Juin 1508

N^o 7

Transaction et accord entre le d^t Duc et
les Cantons sud^s, fait à mediation de la France, et du Pape
sur les differens qu'il y avoit entr'eux pour regard de la
pretendue donation de Jean de Furno, que ces Cantons
disoient leur être faite par le feu Duc Charles de la
somme de 350 flor^s d'or, par laquelle ont été terminés
moiennant la promesse passée par le d^t Duc de payer
aux d^s Cantons la somme de 170 flor^s d'or aux termes
y spécifiés, sans neanmoins approuver la fud^e dona-
tion mais seulement pour entretenir leurs anciennes
alliances, avec remission du Bachat de Montagny le
Mont appartenant au d^t Duc comme aussi de
laisser jouir les d^s Cantons des villes Lerres, et
lieux qu'ils possédoient avant la date du present
accord. 9. Juin 1508

N^o 8

Procès verbal de tout ce qui s'est passé par

devant Alexandre de Sablons, Chanoine de Montoie -
Nonce du Pape, et Claude de Sissel ambassadeur du Roy
de France Commissaires élus de la part du Pape, et du
Roy de France à l'occasion que les Bernois, et fribour-
geois avoient demandé l'execution de la fautive dona-
tion sud^e dans lequel est inserée cette donation datée du
27. May 1489. et les diverses memoires, réponses, repli-
ques, et Lettres faites à cette occasion de part, et d'autre,
les offres des Ambassadeurs du Duc Charles de Savoie et
à la fin la protestation de ceux cy contre l'accord, auquel
le d^t Duc étoit forcé de venir, via les menaces des d^s
Cantons aux quelles il n'étoit alors en état de résister
cette protestation ayant été renouvelée aussi par le
même Duc lorsqu'on lui demanda la ratification du
d^t accord. 6. 9. 22. et 23. Juin 1508

N^o 9

Quitances des villes de Berne et de fribourg
en faveur du d^t Duc de 9⁰⁰ Louis d'or valants 8⁰⁰ flor^s
en deduction des 15⁰⁰ pour le 1^{er} paiement de la somme
de 170 flor^s que le d^t Duc leur avoit promis dans le
Traite de renouvellement d'alliance. 28. Juin 1509

N^o 10

Commission de Louis Roy de France au Gou-
verneur du Dauphiné, et à ses gens du Parlement du d^t
Paris de prendre des nouvelles informations contre Jean
de Furno qui avoit contrefait, et forgé aucunes fausses
Lettres sous le nom de feu Duc Charles de Savoie duquel
il étoit secrétaire, et à icelles oppose le sceing du d^t Duc,
et son sceél, par lesquelles il faisoit certaines donations

De grandes sommes de deniers tant au Roy Charles de
 Baques 1^{er} fr^{ce} et autres Princes, Seign^{rs} et Communautés, qui à
 quelques Cantons des Ligues d'Allemagne et en defaut
 de paiement avoit hypothéqué et Baillé tous ses Baïs
 terres, et Seign^{rs} tant deçà que de là les Monts.
 17. Janvier ----- 1510

N^o 11

Remission faite par le Secr^e Jean de Furno
 de toutes les Lettres, titres, et instruments par lui empor-
 tez chez lui et distraits des Archives de la Maison de
 Savoie avec serment par lui prêté de n'en avoir
 autres que ceux qu'il a remis. 7. fevrier ----- 1510

N^o 12

Ordre de Louis Roy de France au Gov^r. du
 Dauphiné et à ses Sens tenants la Cour du Parlem^t.
 du d^t. Pais de contraindre Raimond de Viennois, et
 Guigue de Cronvers de se transporter où ils seront
 requis pour être confrontés avec Jean de Furno déjà
 secret^e. du Duc Charles qui avoit forgé des fausses
 donations au prejudice de la Maison de Savoie. ----- 1510
 20. fevrier

N^o 13

Quitance passée par la Ville de Berne
 en faveur du Duc Charles de Savoie de la somme de
 62.8. flor^s. d'or pour les intérêts de celle de 22. flor^s.
 qu'il leur devoit. 29. Juin ----- 1510

N^o 14

Quitance de la Ville de Fribourg en faveur
 du d^t. Duc de la somme de 471. flor^s. pour leur portion
 des intérêts qui leur étoient dus par le d^t. Duc de la
 somme de 72. flor^s. 1^{er}. Juillet. ----- 1510

N^o 15. 1^o

Déclaration faite par Jean de Furno
 Bourgeois de Berne et de Fribourg à l'instance du
 Duc Charles de Savoie de n'avoir remis ni expédié à
 aucune personne, ni avoir auprès de lui aucunes
 Lettres en parchemin ni en papier qui puissent
 porter prejudice au d^t. Duc, excepté, et à la réserve
 de celle des Seign^{rs} de Berne, et de Fribourg, et celle
 de François de Gingin Seign^r du Châtelard, soumet-
 tant sa vie et Biens en Cas contraire. 8. 8^{bre}. ----- 1510
 N^o 15. 2^o - vide fol. 104.

N^o 16. 1^o

Obligation passée par le d^t. Duc en
 faveur des 12. Cantons suisses de 300. flor^s. d'or du
 Rhin, laquelle fut rendue, et le Cachet des dits
 Cantons en fut été à l'occasion de l'accord qui fut
 fait touchant la fausseté commise par Jean du
 Four Secr^e du Duc Charles 3^e qui s'étoit retiré en
 Suisse, et leur avoit remis une obligation qu'il
 avoit forgée de 300. den. sous le nom de Charles
 1^{er}. May. ----- 1511

N^o 16. 2^o

Deposition de Pierre Navis Citoyen de Genève entre les
 mains de Charles de Seyssel Evêque de Genève sur la fausseté des donations
 faites par Jean du Four au prejudice de la d^t. Maison de Savoie. 3. Mars. ----- 1511.

Paquet 1^{er}

N^o 17

Convention et accord fait entre le Duc Charles et les Cantons de Zurich, Lucerne, Vry, Schuitz, Underwalden Long, Glaris, et Soleure sur les differens qu'il y avoit entr'eux pour regard de la pretendue donation que les d^s Cantons disoient à eux faite par le feu Duc Charles de la somme de 800^m flor^s par laquelle à l'imitation des Cantons de Berne et de fribourg ont été terminés moicennans la promesse passée par le d^e Duc de payer aux d^s Cantons 300^m flor^s aux termes y spécifiés sans pourtant approuver la susd^e donation, mais simplement pour entretenir, et continuer avec eux les anciennes alliances. Juin ----- 1511

N^o 18

Quitance passée par les Cantons d'Underwalden et de Long en faveur du Duc Charles de la somme de 5^m florins pour leur quote part de la Convention passée pour la supposé obligation de Jean de Furno, et d'autres 5^m paies aux gens d'armes qui s'obtient avancis du côté de Savoie. 19. Juin ----- 1511

N^o 19

Autre des Cantons de Zurich, Lucerne, Vry, Schuitz, Underwalden superieur et inferieur Long, Glaris, Fribourg, et Soleure en faveur du d^e Duc de la somme de 60^m flor^s ensuite de l'accord entr'eux fait. 28. 9^{bre} ----- 1511

N^o 20

Quitance de la Ville de Fribourg en faveur du Duc Charles de la somme de 3^m flor^s d'or en deduction de celle de 30^m qu'il lui devoit. 30. avril ----- 1512

N^o 21

Autre de la Ville de Berne en faveur du d^e Duc de la somme de 1400. lous d'or sol valants 6^m flor^s d'or du Rhin pour leur portion du 1^{er} paiement entr'eux convenu. 2. May ----- 1512

N^o 22

Quitance générale avec renonciation et Cession faite par le Canton de Berne au d^e Duc de tout ce qu'il pouvoit pretendre des donations, et obligation fabriquées par Jean Dufour, et des autres obligations du d^e Duc ensuite de l'accord, et appointement pris entr'eux pour raison des d^s obligations supposées 10. Mars ----- 1513

N^o 23

Autre, et Cession du Canton de Soleure au d^e Duc de tout ce qu'il lui pouvoit devoir pour sa portion des 300^m flor^s d'or, à quoy avoient été réduits les 800^m que les eglises pretendoient pour les susd^s donations attendu le paiement qu'il avoit fait au d^e Canton de 3^m florins du Rhin. 19. Mars ----- 1513

Caquet 1^{er}

N^o. 24

Transaction entre le député du Duc Charles et le Gouverneur des Enfants de Jean du Soudoy à l'arbitrage des députés par Mess^{rs} de Stribourg sur les différens qu'il y avoit à l'égard des prétentions des d^s. Enfants savoir des Biens et Censes que leur Pere possédoit dans la Ville d'Annefsi de la somme de 20. florins de Savoie portée par les Lettres de promesse faite par le d^t. Duc en faveur du d^t. Dufour sur la cession de la Balme et d'autre somme de 10. flor. semblables pour l'indemnisation prétendue contre le Vicomte de Hartiques pour son Parent. Robert Fournier et autres que le d^t. Vicomte avoit fait mourir et emprisonner à tort et sans Cause par laquelle a été convenu que moyennant la somme de 12. flor. ou une pension annuelle de 600. flor. les d^s. heritiers Dufour ont renoncé à toutes les sudd^s. prétentions. 7. Août. 1514

N^o. 25

Luitance, et renonciation générale du Canton de Lucerne en faveur du d^t. Duc de tout ce qui pouvoit lui être dû pour sa portion des Actes fabriqués par le d^t. Dufour moyennant le paiement de 7. flor. d'or. 13. 7. 6. 1514

N^o. 26

Autre du Canton d'Ury au d^t. Duc de 3. florins d'or en réduction de ce qu'il lui devoit par l'accord fait sur les Actes fabriqués par Jean Dufour. 1515

N^o. 27

Luitance générale du Canton de Zurich en faveur du d^t. Duc de ce qu'il pouvoit lui être dû comme dessus. 15. Mars. 1517

N^o. 28

Autre semblable du Canton d'Underwalden dessus au même de sa portion des Créances supprimées puis par les Actes du sudd^t. Dufour. 23. Mars. 1517

N^o. 29

Autre du Canton d'Ury au d^t. Duc de la somme de 10. flor. d'or pour sa portion de la Créance prétendue dépendamment des Actes du d^t. Dufour. 3. May. 1517

N^o. 30

Autre du Canton de Long au d^t. Duc de sa portion des 300. flor. d'or prétendus par les Suisses sur les Actes à eux fournis par le sudd^t. Dufour moyennant 7. flor. d'or dont les^{rs}. Lambert Ambassadeur des^{rs}. lui en paia la moitié avec promesse de lui paier le reste dans 9. mois. 15. May. 1517

N^o. 31

Autre du Canton d'Underwalden dessous en faveur du d^t. Duc de sa portion de la Créance fondée sur les Actes du d^t. Dufour moyennant 2. flor. qui lui furent paies. 12. Juillet. 1517

Paquet 1^{er}

N^o 32

Quitance du Canton de Loug au Duc Charles de 7 flor: qui lui étoient encore dus de ce que et est lui avoit promis pour sa portion de la Cécance supposé de Jean Dufour. 11. g^{bre} 1517

N^o 33

Autre de celui de Fribourg au d^e Duc de tout ce qu'il lui étoit dû pour le faux acte du d^e Du Four moyennant 3. Tons d'or qui lui furent paies par l'ambassadeur Lambert. 11. fevrier 1518

N^o 34

Autre du Canton de Glaris au même de toute sa prétension pour la fausse donation sudd^e moyennant 7 flor: d'or qui lui furent paies. 22. Mars 1518

N^o 35

Autre de celui de Schuitz au d^e Duc de 19333 flor: d'or qui lui étoient dus pour sa portion des 300 de la fausse donation sudd^e moyennant 7 flor: qui lui furent paies par le secrétaire Lambert. 19. Janvier 1519

N^o 15. 2^o

Donation faite par les 8. Cantons de Lucerne, Noy, Schwitz, Niderwalden dessus, et de sous, et par ses

autres Confédérés en faveur de Jean Du Four d'une Pension annuelle de 100. florins par chacun des d^e Cantons, comme aussi de la somme de 6. florins pour une fois seulement, et par chacun d'eux come dessus, en recompense de la remission par lui faite de la donation fautive, et supposée faite aux d^e Cantons par le Duc Charles de Saroye. 12. g^{bre} 1510.

Traités avec Les Vallesans

Baquet 1^{er}

N^o. 1

Description en Latin du Pais de Valley
par ^{N^o. 1. de l'Empereur de France III.} ~~l'Empereur de France III.~~ ^{en l'année 1179.} ~~l'Empereur de France III.~~ 1179.

N^o. 2

Extrait du Diplome de l'Emp^r. Henri VI.
par lequel il ordonne aux Evêques de cion de ne
prendre d'aucun l'Investiture des Regales que des
Empereurs en prenant les Biens du d^{ic} Evêché
sous sa protection Imperiale. 7^{es}. May — — — 1188

N^o. B. que dans l'énonciative de ce Diplome il est fait
mention du Ban Imperial dans lequel étoit mort.
le Comte Humbert. III. Pere du Comte Thomas.

Autre Diplome de l'Emp^r. Charles IV. par lequel
il prend sous sa protection Imperiale les habitants de
Valley, attendu que l'Evêque de cion n'avoit pas pris
l'Investiture des Regales. du 31. Crois. — — — 1354

Autre du d^{ic} Empereur de Constitution de
Burt. Moine de Bâle pour Capitaine des
habitants du Valley du 9. 7^{es}. Crois. — — — 1354

Paquet 1^rN^o 3

Donation faite par Pierre seign. de Grimislin en faveur de Pierre de la Tour seign. de Chatillon en Valley de la Dôme, et. quant qu'il percevoit. entre Les Confins des Les Roches Supérieures jusques à l'Eau de Morgiez avec tous les Biens qui se trouvent. entre les d^s Confins ———— 1219

N^o 4

Traité entre le Comte Thomas de Savoie, et Landric Evêque de Sion sur les différens qu'il y avoit entr'eux, par lequel ils ont promis d'observer réciproquement les anciens pactes faits entr'eux de se défendre tous leurs droits respectifs, de se remettre les Malfacteurs, d'obliger leurs sujets à comparoitre en jugement dans leurs Tribunaux, et de ne point acquiescer ni l'un, ni l'autre aucun Bien dans les Etats respectifs sans le réciproque Consentement, et afin que la d^e Paix fût plus ferme le d^t Comte donna au d^t Evêque et à ses successeurs en augmentation de fief celui de Morgiez moyennant 15 Livres de Blait, à la mort de chaque Evêque en sorte que quand on paieroit le plus des Regales, on paieroit aussi celui de Morgiez. 1224

Autre entre le Comte Amé de Savoie et l'Evêque Boniface de Sion, par lequel ils ont établi entr'eux une bonne paix, et confirme le sudd^t Traité du 1224. tenorisé dans celui cy. du 20. Xembre. 1301. 1301.

N^o 5

Deux Regîtres dans lesquels sont copiés

Diverses Craintes entre Les Comtes et Ducs de Savoie et l'Evêque de Sion et Les Vallesans avec son Indez soit précis d'iceux dont les Originiaux sont inventories cy après. 1233. in ———— 1390

^{N^o 1. bis.}
Traité de paix conclu à médiation d'Aymon Archevêque de Carantais entre le Comte Humbert III. de Savoie et l'Evêque de Sion. 1179.

Paquet 2^d
N^o 1

Transaction entre Louis Evêque de Sion, et Aymon Comte de Savoie sur les différens qu'il y avoit entr'eux pour regard du Chateau de Mont'orge que le d^t Comte avoit fait bâtir, et pour celui de Sige par laquelle a été convenu que le d^t Comte devra faire démolir le d^t Chateau de Mont'orge à cause qu'il fût bâti sur le territoire de l'Eglise de Sion, comme aussi le Port de la Racine, et que celui devra entièrement appartenir à la d^e Eglise, à condition que toutes les anciennes Conventions passées entre Les Comtes de Savoie, et la d^e Eglise demeureront dans leur force, et vigueur. 18. May. ———— 1233

N^o 2

Vente faite par Pierre Chabert en faveur de Philippe Comte de Savoie et de Bourgogne du fief qu'il possède dans la Baroisse de St Maurice appelée du Muis, pour le prix de 7. Livres de mausien ne ———— 1234

Caquel 2^e

N^o 3

Hypothèque faite par Henri Evêque de Lion en faveur de Pierre de Savoie des Chateaux de Chamason, Martigny, et du Crest pour les dépenses faites par led^t Pierre à l'occasion du siège des d^s Chateaux de Martigny et du Crest.

1260

N^o 4

Compromis fait entre Pierre Comte de Savoie et Henri Evêque de Lion en deux Arbitres par chacun d'eux nommés et de l'Archevêque de Larentaise communement élu pour terminer les différends qu'il y avoit entr'eux et ses alliés.

1260

N^o 5

Echange entre Pierre de Savoie et le sudd^t Evêque par lequel celui-ci lui remet le Château de Crest, Chamason et Martigny, et tout ce qui lui appartient dans le lieu et paroisse de Mostarvez près de Chillon et toutes ses dépendances, et généralement tout ce qui lui appartient des la Riviere de Morgie inferieurement du côté des Villes de Lausanne et de Geneve et des la sommité de la Montagne de Thyon jusqu'à Combassieres, et par contre le d^t Pierre de Savoie remet au d^t Evêque tout ce qui lui appartient dans la Montagne de Savida, dans les lieux de Drona, Morveillier, et Gesmain, Malerne, Chaussée, Groimue, Romas, et Euprion avec les fiefs d'Ayent, et Baroignés, au delà du Rhône les Vallées d'Herminence et d'arondi, et Villages en icelles contenus, le fief de Granges, et

généralement tout ce qui lui appartient des la d^t Riviere de Morgie, et sommité de la Montagne de Chyon superieurement dans tout le Diocèse de Lyon, de plus le Comté de Morges, et Charvini de Lyon, et autres lieux possédés par les Vassaux y spécifiés

Lequel échange fut annullé à l'instance du d^t Evêque pour prétendue lésion par Philippe de Savoie Comte de Bourgogne heritier et successeur du d^t Pierre à la réserve des pâturages qui se trouvent dans les Confins y spécifiés par Contrat du mois de 9^{bre} 1268. y annexé.

1260

N^o 6

Obligation passée par Henry Evêque de Lyon et son Chapitre en faveur de Pierre Comte de Savoie de rapporter dans l'espace d'un an et demi du d^t siège et de l'Archevêque de Larentaise leur Metropolitan les lettres d'approbation et confirmation de la permutation entr'eux faite sous peine de 1000. Marcos d'arge et payables dans les termes y spécifiés.

1260

N^o 7

Promesse de l'Evêque et Chapitre de Lion d'observer l'échange fait entre led^t Evêque et le Comte Pierre de Savoie. g. 8^{bre}

1262

N^o 8

Compromis fait entre Pierre Comte de Savoie et le sudd^t Evêque et Chap^{re} en les personnes

Paquet 2. y nommées pour terminer dans l'espace d'un an de
l'ère entr'eux conclud tous les differens qu'il y
avoit entr'eux, et qui pourroient survenir. 27.
fevrier ————— 1263

N^o 9

Convention entre le Comte Philippe de
savoie et Rodolphe Evêque de sion, par laquelle
ils ont promis de se donner du secours reciproquement
dans les Evêchés de Genève, de Lausanne, d'Aoste et de
sion et dans les Vallées de Domodossola et de
Leventine à durer pendant leur vie. 7. 8bre. 1271

N^o 10

Sentence arbitrale de Aymon Evêque de
Genève, Aymon du Biés et Humbert de la Balme
sur les differens entre Philippe Comte de Savoie
et de Bourgogne, et Aymon de la Tour pour
regard de la juridiction et revenus du lieu de
Contege, par laquelle il fut déclaré ce qui devoit
appartenir au d^t Comte de Savoie dans le d^t
Lieu ————— 1273

N^o 11

Promesse de Rodolphe Evêque de sion
au d^t Comte de Savoie de maintenir les Chemins
surs dans le district de sa juridiction et de
faire punir les Malfacteurs. 13. Juin ————— 1274

N^o 12

Declaration du d^t Evêque qu'il n'entend

point que l'hommage par lui prêté à s^t Maurice
en Aganois à Philippe Comte de Savoie et de Bour-
gogne pour les Biens qu'il tenoit relevant du fief
du d^t Comte, ni celui prêté par le d^t Comte, et en
même tems pour les Biens à lui appartenans
feudaux du d^t Evêché porte prejudice, ni diminution
en rien l'hommage qu'ils doivent se prêter recipro-
quement dans le lieu de Morges entre sion, et
Contege. ————— 1275

N^o 13

Reconnaissance passée par Aymon de
saisons en faveur du d^t Comte de tout ce qu'il pos-
sedeoit en alev dans le territoire de saisons et
depuis le Pont du Bourg de Martigny jusqu'à
la Ville de sion, et spécialement de la g^{te} partie du
Domaine, juridiction et Mandement du d^t saisons
et de tous les Biens y mentionnés moyennant la
somme de L. 53. 10. monnoie de Maurienne et
un plaisir de 100. semblables à la mort de chaque
tenementaire. 7. 8. avril ————— 1276

N^o 14

Vente faite par Jean de s^t Brancher dit
de la Tour, Guillaume son fils Huldric dit de la
Tour et Guillaume son fils du consentement de
leurs femmes au Comte s^t de la Metralie de
s^t Brancher, et ses dépendances pour le prix de
50. livres de Maurienne. 3. 2^{me} bre ————— 1277

Laquet. 2.

N.º 15

Vente faite par Agmon de Lacinge du comar-
tement d'agmonot, Corronet, Henri, Guillaume, et
agnes ses enfans au Comte Philippe de Savoie de
la 3^{me} partie du Chateau, et lieu de Saissons au
Diocèse de Lion et de divers fiefs y spécifiés pour le
prix de 336^l. 12. s. May 1278

N.º 16

Autre d'elie femme de Brozon du Mont au
Jud^t. Comte de tout son abergement, et biens qui
en dépendent, six près de Chaux en Valley pour le
prix de 15^l. 16^s. 7. d. de Maurienne. 13. 7. bre. 1278

N.º 17

Obligation passée par Jacques de Monted
de paier au d^t. Comte 21. sols de servis annuel de
maurienne pour l'abergement, qui lui avoit fait
d'un bre six au d^t. lieu de Montecol appelle le bre
Rejel, avec hypothèque pour le paiement du d^t. servis
d'une fienne Vigne 1382

N.º 18

Vente de Guillaume, et Nicolas de la Corte
de Bay au d^t. Comte de la 3^{me} partie des Cens et
revenus qu'ils avoient dans la baroisse d'ollon pour
le prix de 4. livres. 22. Mars 1285

N.º 19

Reconnoissance passée par Pierre de
La Tour seig^r de Chatillon en Valley au Comte amédé
de Savoie du Chateau, et lieu de Saissons, et de la
Baroisse de Bida, juridiction, biens, et revenus qui en
dépendent, à condition d'hommage lige, et moicement la
somme de 130. livres de maurienne. 6. 2. bre. 1287

N.º 20

Vente d'Hugon Boufils, et Antoine sa femme
au d^t. Comte d'un Meud de froment, de revenus annu
el d'us par divers particuliers de Montbecol pour le
prix de 7. livres et 10. s. de maurienne 1290

N.º 21

Obligation passée par Boniface Evêque
de Lion en faveur du d^t. Comte de la somme de 1200. l^s.
pour cause de prêt, à lui fait, de 100. l^s. de Geneve pour
autant de grains vendu à l'Evêque Pierre son anteces-
seur, et de 90. livres Mauriennes d'us par le d^t. Evêque
à l'occasion de la fidelité que le d^t. Comte doit faire au
meine Evêque. Janvier 1291

N.º 22

Ordre de Louis de Savoie seig^r de Vaud aux
habitants de Contage, et de S'ailon de prêter au d^t.
Comte amédé son frere le serment de fidelité qu'
ils devoient. 2. bre 1294

Paquet 2

N^o 23

Hommage de Jacques des Clauxes Doien de sion au Comte amé de Savoie pour un moulin, et vignes de terre sises en la Chastellanie de Contage - - - - - 1295

N^o 24

Autre et fidelité prêté par divers Nobles y nommés au Comte Amé de Savoie pour les fiefs par eux reconnus dans les reconnoissances de Chillon, et de Contage - 31. Juillet - - - - - 1295

N^o 25

Vente faite par Humbert de Colombier au D^t Comte de Savoie de 10. livres de revenu annuel sur le péage de St. Maurice en Agarvois au Pais de Valley. 21. Mars - - - - - 1303

N^o 26

Hommage réciproque prêté par le D^t Comte et Aymon Evêque de sion pour les fiefs qu'ils tenoient l'un de l'autre avec successive reconnoissance par laquelle le D^t Evêque confesse tenir en fief du D^t Comte la Regalie, le Chemin public des la Croix d'Obans supérieurement, jusqu'à la fin de son Diocèse, le Comté et Domaine de Morges, et la Clericature, soit Chancellerie de sion pour lesquelles choses il déclare être tenu paier 30. livres de ploit à la mort de chaque Evêque, et par contre le D^t Comte confesse tenir en fief du D^t Evêque.

Chillon, et tout ce qui est du fief du même Evêque 16. X^{bre} - - - - - 1308

N^o 27

Obligation passée par Jean de la Tour en faveur d'Aymon de Quart Evêque de Geneve de la somme de 1050. livres avec hypothèque pour le paient d'icelle du Chateau et dependances de Chatillon en Valley. 27. Janvier - - - - - 1311

N^o 28

Procuracion du D^t Evêque en la personne d'Henri de Quart son frere pour exiger à têt de prés de Jean de la Tour 1050. livres avec hypothèque du D^t Chateau, juridiction et dependances. 12. fevrier - - - - - 1311

N^o 29

Ratification d'Aymon fils de Pierre seigh de Chatillon de l'obligation passée par Jean son frere de 1050. livres de Maurienne avec hypothèque du D^t Chateau de Chatillon en faveur de l'Evêque de Geneve. 28. fevrier - - - - - 1311

N^o 30

Donation faite par le D^t Evêque à Jacques son neveu de tous les droits, et raisons qui lui appartenoient contre Jean de la Tour et de Chatillon pour la somme de 1050. l^qqu'il lui avoit prêté avec l'obligation y jointe. 5. 86. e^o - - - - - 1311

Caquets:

N^o. 31

Vente faite par Jean de la Tour seign^r de Chatillon en Valley à Guillaume de Chatillon au nom d'Amé Comte de Savoie du droit de rachat de divers hommes et Biens six dans la Baroigne d'Olton qu'auparavant il avoit vendu à Guillaume de Couverre pour le prix de 200. L^s. de Maurienne. 11. fevrier. 1320

N^o. 32

Reconnaissance féodale passée par Jean de la Tour jud^e en faveur du Comte amé de Savoie de divers hommes, fiefs, juridictions, Biens, et revenus qu'il possédoit dans la Chatellanie de Clisson y spécifiés. 31. May. 1320

N^o. 33

Cession faite par Cottin fils de Maurice de Verbix et Pierre dit Escots de Moulin au Comte amé de Savoie de tous les droits qui leurs appartenoient sur divers Biens que le d^e. Comte avoit acquis du d^e. Jean de la Tour près de Clisson. 25. fevrier. 1321

N^o. 34

Reconnaissance de François fils de Pierre Bafny au Comte Edoard de Savoie d'une Maison avec diverses Censes annuelles y comprises et de la 3^e partie du peage de St. Maurice. 23. fevrier. 1324

N^o. 35

Vente de Maurice Allemand à Edoard de la Tour s^r de Chatillon en Valley de divers revenus annuels dūs par divers particuliers y nommés pour le prix de 16. fs. et 6. deniers. 26. May. 1324

N^o. 36

Echange entre le Comte Edoard de Savoie et Isabelle veuve de Bernard de la Roche vicomte de Olton et Jean son fils par lequel le d^e. Comte cede aux d^s. mere et fils une vigne de 55. fossées six au territoire de la Villeneuve lieu dit neupleur et 5. Muids de froment sur les moulins du d^e. lieu pour le vidomnat d'Olton juridiction, Biens et Revenus qui en dépendent. 14. 7. br. 1326

N^o. 37

Obligation passée par le Comte Edoard de Savoie en faveur d'Olton seign^r de Granson de la somme de 5480. florins d'or et de 400. livres de Lausanne avec assignation des d^s. sommes sur la moitié des revenus de la Chatellanie de Chilon et des péages de Villeneuve de Chilon et de St. Maurice en Elganois jusqu'à l'entier paiement des jud^e. sommes. 24. fevrier. 1327

N^o. 38

Hommage réciproque prêté par le Comte Edoard de Savoie et Guyon Evêque de Lion, par

Paquet 2^e

lequel le d^t Comte reconnut de tenir en fief du d^t Evêque et de son Eglise le fief et dépendances de Chillon et le d^t Evêque reconnut aussi de tenir en fief du d^t Comte le Chemin de la Croix d'Orans superieurement jusqu'à l'extrémité de son Diocèse et le fief de Morges avec protestation faite par le d^t Evêque que par le sudd^t homage il n'entendrait point de préjudicier à ses Regales et Chancellerie de Lion quoique reconnus du fief du d^t Comte, prétendants icelles appartenir à son Eglise par privilèges Impériaux avec l'admission du d^t Comte de la sudd^t protestation, sauf ses droits
3. L^rmbre 1327

Autre homage du Comte Aymon de Savoie et du sudd^t Evêque du 11. Janvier 1330. 1330

N^o 39

Cession et assignation faite par Pierre François Chanoine de Lausanne au nom du Comte Edoard de Savoie au Chapitre de Lion d'un revenu annuel de 10. sols gros Lévinois sur les revenus des fours et Moulin de Sallion pour son anniversaire, ensuite du testament du d^t Comte Edoard sous grace de rachat. 20. février 1332

Quittance passée par le d^t Chapitre de Lion en faveur du Duc Louis de Savoie de 200. florins monnoie de Savoie pour le rachat du sudd^t revenu du 17. 9^{me}bre 1452.

N^o 40

Ordre du Comte amé de Savoie à amede de seifol son Chatelain de Contage, et Sallion de

faire jouir Berrod de la Tour et Sigt de Chatillon en Valley des revenus du Vidommas du d^t lieu de Contage
7. L^rmbre 1340

N^o 41

Sentence de Jean albi de Roteria Juge de Chablais et de Valley pour le Comte Aymon de Savoie sur les différens entre Henri et Sigt de Quart et Berrod de la Tour et Sigt de Chatillon en Valley par laquelle ce dernier fut condamné comme héritier de Jean de la Tour de payer au d^t de Quart héritier de Jacques de Quart. Cessionnaire d'Aymon de Quart Evêque de Geneve la somme de 1050. livres Mauriciennes portées par obligation passée par le d^t Jean de la Tour en faveur du d^t Evêque du 27. Janvier 1311. 20. 7^{me}bre 1341

N^o 42

Vente faite par Jean de Blonaj au Comte Amé de Savoie de 60. sols Mauriciens de Cense annuelle qu'il jouissoit sur les revenus de la Châtellenie de Contes pour le prix de 35. livres Mauriciennes. 25. Juin 1342

N^o 43

Autre faite par Marguerite et Isabelle filles de Jean Metral à François du Comte de Geneve de divers Biens et Cens six près de c^t Maurice en aganois, Bauci et Massonny pour le prix et en satisfaction de diverses sommes que les d^t filles lui devaient. 8. L^rmbre 1345

1791
Paquet 2^e

N^o 44

Inventaire des Biens tant Meubles
qu'immobiliers de la Casane des Lombards de
Branchier fait par ordre du Conseil du Comte
amé de Savoie 16. Juillet. 1347

†

N^o 45

Prolongation du Compromis fait par
le Comte Amédée de Savoie et Guichard Evêque de
Sion en les personnes y nommées pour terminer
les différends qu'il y avoit entr'eux pour regard
des Coufins et permutations à faire entre le dit
Comte et Evêque sudd^e 13. Mars 1348

1821
N^o 46

Instance faite de la part du Comte Amé
à l'Evêque de Sion pour faire reparer les dommages
causés à Calmenens Tierchi sujes du dit Comte, qui
avois été dépourville sur le Chemin public et
emprisonné par les gens du dit Evêque. 2. Août. 1350

†

N^o 47.

Sentence Arbitrale prononcée par les deux Arbitres nommés pour
la terminacion des différens, qu'il y avoit entre le Duc Louis de Savoie, et ses
Dédéciseurs d'une part, et l'Evêque, et le Chapitre de Sion, et les Vallaisans de
l'autre, pour regard des Terres, et d'Arche de Martigny, d'Ardon, de Chamossion,
de Marley, et du Hof, et hominage alpe de Allignier, avec les dépendances, qui
se trouvent des lacs de Morge inférieurement, comme icelles se déchargent dans
le Rhone, que led^e Evêque, et Chapitre prétendoient leur appartenir en souveraineté,
quoiqu' alors occupés par led^e Duc, et par contre led^e Duc devoit lui appartenir en
virtu de la Concession, et accord fait dans le Camp devant Sion entre des
Dédéciseurs, l'Evêque de Sion, et le Chapitre de Sion, et les Vallaisans, la quelle fut
curieusement confirmée par le Duc; Et on entre demandoit quantité des sommes d'argent
pour les cahiers y spécifiés. Sur la quelle a été dit, que led^e Duc seroit tenu à la
restitution des d^e Terres, et d'Arche aux d^e Evêque, et Chapitre, le d^e d'autant moins de led^e
Demande des sommes par des Demandes. 19. Juillet. 1347

1826
Paquet 3^{me}

N^o 1

Chronologie des Evêques de Sion, et des
Baillifs du Valley 1352. en 1706. 1352

N^o 2

Traité de paix entre le Comte Amé de Savoie
et les hommes et habitants de la Ville de Sion, et
autres lieux dépendants de l'Evêque de la d^e Ville.
par lequel ces derniers se sont mis sous la protection
suzeraineté et suffrage du dit Comte, promettant d'être
fidèles à lui, et à ses successeurs à perpétuité, de
procurer leurs avantages, de les servir en guerres
envers, et contre tous, à l'exception de l'Evêque, et qu'
ils leur obéiront en tout, et par tout, de la même
façon qu'ils faisoient à l'Evêque, qu'ils remettroient
entre ses mains, et de ses Officiers les Clefs de la
Ville et les forteresses appartenantes à icelle pour
en faire à leur disposition, avec faculté de les deman-
der, ou de les lever, comme bon leur semblera, qu'ils
serviront levés les Chaines qui se trouvoient hors
de la Ville, et qu'icelles ne seroient plus mises
que par Commandement exprès du dit Comte, qu'ils
lui paieroient un Gros chaque feu annuellement,
et 2. florins d'or de grand poids pour une fois.
25. avril 1352

N^o 3

Caquet 3^e

Traité de paix entre le Comte Amé de Savoie, et l'Evêque Guichard de Lion d'une part, et les Nobles Communautés et habitants des Terres de l'Evêché de Morghes inférieurement de l'autre sur les différends, entre eux survenus à cause que les d^s Nobles, Communautés, et habitants s'étoient rebellez, en commettant main armée divers excès, et causé des grands dommages tant au d^t Comte qu'au d^t Evêque, par lequel ils ont convenu que bonne paix seroit. On dit que, et que tous les dommages par eux causés leur seroient remis, pourvu qu'ils paient tous les services et usages par eux dus au d^t Comte, et Evêque, que ces derniers seroient tenus de défendre les hommes du Valley contre tous à la reserve de leurs Vassaux, sujets, et autres leurs Alliés, et par contre ceux du Valley seroient tenus de les aider, et servir de tout leur pouvoir, même en guerre, qu'ils seroient tenus de paier au d^t Comte un denier gros Cournois chaque feu annuellement, à titre de garde, que le d^t Comte seroit tenu de les maintenir en leurs droits, franchises, libertés, et Coutumes, et que pour tous les dommages causés au d^t Comte, ils seroient tenus de lui paier 28 florins d'or. 8. g^{rs} bre. 1352

N^o 4

Ordre de Charles IV. Roy des Romains au Comte Amé de Savoie de lui remettre les hommes et Terres de l'Evêché de Lion, et de la Vallée des Valley pour être gouvernés sous les auspices de

l'Empereur de qui ils dépendoient auparavant. 3. Juin 1354

N^o 5

Ordre de l'Imp^r Charles IV. aux Capitaines des Vallaisans de faire trêve avec le Comte Amé de Savoie jusqu'au tems y fixé sur la Guerre, et différends qu'il y avoit entre eux, desquels il se reserve d'en prendre connoissance, de les terminer, et de rendre droit à un chacun. 20. Janvier 1355

N^o 6

Promesse de Murice de Liekens et Catherine sa femme de faire sa residence au lieu de Liekens, ou dans un autre lieu du cst de Montagny. 13. Mars 1356
 Traité de paix v. a. 6^{me} 1356
 N^o 7 11. Mars 1361

Traité de paix entre l'Evêque de Lion, et Antoine de la Tour seig^r de Chatillon en Valley, et Jean son frere par la mediation du Comte Amé de Savoie leur Cousin. 29. Juin 1370

N^o 8

Vente faite par le d^t Comte à Edouard de Savoie Evêque de Lion en augmentation du fief qu'il tenoit de lui du Chateau de Chatillon en Valley jurisdiction, et dépendances pour le prix de 110 florins d'or. Plus de tout ce qu'Antoine, et Jean de la Tour possédoient, de ce lieu, soit Eau de Raspillie jusqu'à

celle de Morges pour le prix de 6 autres florins semblables. 10. Juillet. 1376

Laques 3^e

N^o 9

Vente faite par Antoine, et Jean de la Tour freres seign^r de Chatillon en Valley et Vidommes de Contey au Comte Amede de Savoie du Chateau, et Mandement de Chatillon de la Vallée de Lief, de la Terre de Raspyilly du Chateau, et Vidommas de Contey et généralement de tous les biens et droits qu'ils avoient dans le Valley, et Evêché de Lion pour le prix de 50. florins d'or payables aux termes y spécifiés. 8. août. 1376

N^o 10

Traité entre le Comte Amé et Edoard de Savoie Evêque de Lion fait au Camp devant la Ville de Lion où ils s'étoient portés pour recouvrer les Châteaux de Curbillon de Chatillon de Sète et Maison de la Majorne que les Citoyens de la d^e Ville et des autres lieux du Valley occupoient, et pour prendre une satisfaction contre les d^s Citoyens, et Chapitre de lad^e Ville de Lion: par lequel il fut convenu que le s^udit Chapitre rendroit à l'Evêque le Chateau de Curbillon et la Maison forte de Majorne et de Sète avec l'artillerie, et qu'il indemniserait le Châtellain des dommages par lui soufferts, et autres conditions y spécifiés, que quant aux injures et dommages causés par les Valaisans, et démolition du Chateau de Chatillon et pour éviter que la Ville de Lion, et le reste du Pais ne fussent détruits par le d^e Comte, le s^udit Evêque du consentement du d^e Chapitre,

La Noblesse, et des Communautés du Valley, cederois au d^e Comte le Chateau Ville mandement, et Territoire de Martigny, Ardon Chamossion et tout ce qui se trouve de l'Eau de Morges inferieurement, jusqu'au Rhône sans y comprendre les revenus et autres biens appartenants au d^e Chapitre, que pour les dommages causés par les d^s Valaisans à Normence, Meiden, Contey, Sâillon, et autres lieux du Valley, iceux paieroiens au d^e Comte ce qui seroit arbitré par trois Arbitres, sçavoir la somme depuis 30. à 50. florins d'or, et qu'après le s^udit paiement, il seroit faite une ligue et Alliance perpétuelle entre le d^e Comte, et ceux du Valley. 21. août. 1376

N^o 11

Obbligation passée par Edoard de Savoie Evêque de Lion en faveur du Comte Amé de Savoie de la somme de 100. florins d'or grand poids, lui aiant fait grâce de 50. en récompense des dépenses faites par le d^e Comte avec son Armée, et l'assistance de Galeas Visconti de Milan pour recouvrer la Ville de Lion et autres Châteaux et lieux appartenants à son Evêché, et réduire à son obéissance les Rebelles qui s'étoient revoltés contre lui, avec hypothèque pour le paiement de la d^e somme de la Ville de Lion et autres Châteaux et lieux dépendants du d^e Evêché. 2. 8. br. 1384

N^o 12

Bulle du Pape Clement VII. de Confirmation du Traité de pais fait entre le Comte amede s^udit d'une part, et le d^e Evêque de Lion, le Chapitre de

La D^e. Ville et les Communautés du Valley d'auro.
du 21. Aoust 1384. par lequel entre autres ces derniers
cederent au D^e. Comte les Lieux de Martigny, Ardon
et Chamfion pour les frais du secours qu'il leur
avoit donne. 18. Avril — — — — — 1386

Paquet 4^{me}

N^o. 1

Procuration des habitants de la Com^{tes}.
de Leuca au Eves de Valley pour faire un Traite
d'accomodement et de Ligue avec le Comte Armand
de Savoie. 9. 8^{bre}. — — — — — 1387

N^o. 2

Traite fait entre le D^e. Comte et Comm^{tes}.
sudd^s. à son nom, de ses Villages, et de toutes les autres
Communautés qui voudront accéder au D^e. Traite, par
lequel il a été convenu que le D^e. Comte feroit tous son
possible pour qu'Humbert de Billeus Evêque de Bâle
fut élu par le S^{er}. Eves de Sion, que les D^e.
Communautés paieroiens au D^e. Comte 38. florins
d'or bon poids pour les frais de la guerre à lui faite
que le D^e. Evêque d'abord après son election devoit
poursuivre le procès contre Pierre de Baragnin, et ses
Enfans rebelles, et que les Biens de ceud cy seroient
employés au paiement de la D^e. somme. que le D^e. Comte
tacheroit de faire reintegrer le D^e. futur Evêque dans
la possession des Chateaux, terres et Lieux —

dépendants de son Evêché; qu'après l'exécution de ce
que dessus seroit faite entre eux une alliance, et
Confédération perpetuelle. 9. 8^{bre}. — — — — — 1387

N^o. 3

Lettres du Comte Armand de Savoie par
lesquelles/ attendu la déclaration faite par les Commu
nautés du Valley de vouloir observer la dernière pais
faite entre les D^e. Comte et Communautés/ il cede et
remet à icelles toutes les obligations, et promesses
faites tant par elles que par l'Evêque de Sion dans
le Traite de pais conclu au Camp de vant la Ville de
Sion, moyennant le paiement de la somme de 50.
florins portés par le jud^e. Traite, renouvans aussi
le D^e. Comte à tous les droits qui pouvoient lui
appartenir sur les terres de l'Evêché à la réserve
de l'hommage que le D^e. Evêque lui devoit. 9. 9^{bre}. — — — — — 1387

N^o. 4

Procuration de Bonne de Bourbon
Tutrice du Comte Armand de Savoie à Bles. de
Challand pour aller convenir, et traiter d'un
Accomodement avec les Vallaisans. 13. May — — — — — 1392

N^o. 5

Traite de pais entre Bonne de Bourbon
Comtesse de Savoie en qualité de Tutrice d'Armand Comte
de Savoie son fils d'une part, et les Vallaisans y
compris le Comte de Gruère, Humbert de Villeus
Evêque de Sion, le Seigl. de la Tour, et les Comm^{tes}. de

Caquel 7.

Berne et de Fribourg d'autre part, par lequel les d^s Vallaisans se sont soumis de payer à la d^e Comtesse la somme de 25 florins d'or, à condition que le d^e Comte de Savoie feroit remettre par le Comte Chaulant à l'Evêque de Lion et à son Eglise les Châteaux de Turbillon de Majorie, et de Mont'orge, pour lesquels les d^s Vallaisans prétendoient à la d^e Comtesse l'hommage en tel cas requis. 29. 9^{bre} 1392

N^o 6

Traité de ligue et Confédération ^{proprie} entre le Comte Amé de Savoie et Guillaume de Baronia Evêque de Lion, les Patriotes, et Communautés du Valley sous les pactes et conditions cy après

- 1^o Qu'il y auroit une bonne pais entre les d^s parties
- 2^o qu'en cas de quelque différend entr'elles seroient remis à l'arbitrage des arbitres y nommés
- 3^o que les débats qui pourroient arriver entre les sujets des d^s parties seroient pareillement terminés à l'amiable.
- 4^o qu'on se remettroit de part et d'autre les malfaiteurs.
- 5^o que les d^s parties seroient mutuellement obligées de se défendre l'une et l'autre contre tous ceux qui voudroient les offenser.
- 6^o que le Commerce seroit libre en leurs Etats respectifs en payant néanmoins les péages et Gabelles accoutumés.
- 7^o Que par le présent traité il ne seroit aucunement derogé aux précédents.
- 8^o que tous les Traités de Confédération que la Maison de Savoie avoit avec les Cantons de Berne et de Fribourg subsisteroient. 11. 2^{bre} 1399

Caquel 4.

N^o 7
Ratification du Chapitre de l'Eglise

de Lion et de diverses Communautés du Valley du Comté de Ligne, et Confédération fait l'année précédente entre le Comte Amédée l'Evêque de Lion, le d^e Chapitre et les Vallaisans. 8. février 1400

N^o 8

Traité entre les députés du Comte Amé susd^t et Guillaume de Barone Evêque de Lion et les Comm^s du Valley de Ligne, et Confédération soit de renouvellement de celles déjà faites et spécialement du traité fait avec la Dame Bonne de Bourbon Comtesse de Savoie. 2. Juillet 1410

N^o 9

Hommage réciproque prêté par le Comte Amé de Savoie et le susd^t Evêque pour les fiefs que l'un tenoit de l'autre à la forme de celui du 16. 2^{bre} 1308. y tenorisé avec reconnaissance des fiefs respectifs par laquelle le d^e Evêque confesse tenir en fief du d^e Comte les Regales, et Chemin public de la Croix d'Obtans supérieurement jusqu'à la fin de son Diocèse le Comté de Morget, et la Secrétairerie soit Chancellerie de Lion et le d^e Comte confesse tenir en fief du d^e Evêque le fief de Chillon, et tout ce qui est de son fief. 18. 7^{bre} 1415

N^o 10

Paquet 4^{me}

Promesse de Guillaume de Burgenin Evêque de Lion, Comte, et. Prefet. du Valley au Duc amé de Savoie de resigner entre ses mains son Evêché, Chateaux, terres, et. lieux qui en dépendent, afin qu'il en dispose pleinement, en faveur de la personne que bon lui sembleroit, pourvu qu'elle soit agréable aux Vallaisans, et. ce à cause des extorsions, et. violences commises contre lui par les d^s Vallaisans 10. May - 1416

N^o 11

Traité de Trêve entre Amé de Challant, Baillif du Chablais au nom du Duc Amédée de Savoie, l'Evêque de Lion, et. les Communautés du Valley à durer jusqu'au 1^{er} May alors prochain sous les conditions y spécifiées. 18. 2^{me}bre - 1416

N^o 12

Procuracion du Duc Amédée de Savoie à Jean de Fresné, Henri de Colombier, Jacques Costion, et. à Pierre de Chivron pour terminer les différens qu'il y avoit entre lui et. les Vallaisans, et. renouveler avec eux les Traités d'alliance. 24. May - 1417

N^o 13

Traité entre le d^e Duc et. les Vallaisans, par lequel ils ont. remis la decision de leurs différens à l'arbitrage de 12. Arbitres, et. pendant que ceux cy

vagueront, à ce que dessus, ils ont. élu deux Conservateurs de la paix. 21. Juin 1417

Paquet 5^{me}

N^o 1

Lettres du Duc Amé de Savoie de Commission à ses députés y nommés de transiger, et. convenir à l'amiable à son nom, avec les Vallaisans sur les différens qu'il y avoit, entr'eux, suivant le Compromis fait, à cet. effet. 22. May - 1419

N^o 2

Traité de Ligue entre le Duc Amédée et. les Cantons de Berne et. de Fribourg d'une part, et. l'Evêque de Lion et. les Vallaisans d'autre à médiation de Jean Bertrand Evêque de Carcennaise, et. Guillaume de Challant, Evêque de Lausanne, pour la défense de leurs États respectifs sous les conditions y spécifiées. 8. fevrier - 1420

N^o 3

Petit Livre où sont copiés les Traités d'alliance, Confédération, et. de paix entre la Royale maison de Savoie et. les Vallaisans du 8^e fevrier 1420. 1^{er} May 1528. 4. Mars 1569. et. 16. 2^{me}bre 1590. - desquels on a les originaux.

N.º 4

Caquet 5^e Confirmation faite par les Bernois de la paix conclue entre eux et les Vallaisans par la mediation du Duc Amé de Savoie de l'Archevêque de Carpentaise, et de l'Evêque de Lausanne. 6. Avril. 1420

N.º 3

Ratification des Comm. du Valley, et de Savais depuis l'au de Masfrone superieure en: de la sentence soit. Croite de pais fait et prononc. cée par le Comte Amé de Savoie, l'Archevêque de Carpentaise, et l'Evêque de Lausanne entre les d. Communautés et le Canton de Berne. 29. Mars. 1420

N.º 6

Remission faite par Pierre de Chevron Gouverneur des Lieux de Contège, et de Sâillon des d. Chateaux, et Lieux à Aymonet de Brus des Comtes de Castellamont, que le Duc Amé de Savoie y avoit. établi Gouverneur à sa place avec l'Inventaire des Munitions qui y étoient. 23. Janvier. 1421

N.º 7

Pleinpouvoir du d. Duc aux Baillifs de Chablais Henri de La Ravoyre, Mevmet. Arnaud et Jean de Chatonay ses Ambassadeurs pour terminer les differends qu'il y avoit entre lui et l'Evêque et Chapitre de Lion, et les Gene du Valley au dessus de Morges ses adherents. 17. Juillet. 1434

N.º 8

Procès Criminels formés par le Curial de la Cour de Contège, et de Sâillon pour le Duc de Savoie contre divers particuliers accusés de certains Crimes par eux commis dans la Châtellainie des d. Lieux de Contège et de Sâillon. 1435. en 1439

N.º 9

Déclaration du Baillif du Valley, et du Châtellain de Lion pour l'Evêque sur la remission par eux faite au Baillif de Chablais Châtellain de Contège pour le d. Duc de deux malfacteurs, qui avoient volé sur le Chemin public au prejudice de deux Marchands Milanois Avec l'approbation du d. Evêque. 18. Avril. 1439

N.º 10

Sentence arbitrale rendue sur les differends qu'il y avoit entre les Communautés de Contège d'une part, et celle du Sâvege de l'autre pour regard des Confins de leurs respectifs territoires, comme aussi entre le Duc Louis de Savoie et l'Evêque de Lion à cause de leur jurisdiction et droit de souveraineté des Montagnes, Alps et autres parties des d. Territoires contentieux lesquels furent terminés avec la position des limites. 20. Jbr. 1440

N.º 11

Ratification des députés du Duc Louis

Baquet 5.

de Savoie, et de l'Evêque de Lion Guillaume de Baroion
de la transaction entr'eux faite l'année precedente
sur les differends qu'il y avoit entr'eux pour l'eauction
des Dîmes de Chardroz, et de Wyl, qu'il fût declare'
appartenir au d^t. Duc. 15. Juillet. ——— 1443

N^o 12

Traite' entre le d^t. Duc, et les Bernois d'une
part, et l'Evêque, et Chapitre de Lion et les Vallai-
sans d'autre par lequel ils ont établi entr'eux
une Ligue, et Confederation perpetuelle pour la
reciproque defense de leurs Etats respectifs sous
les conditions y specifies. 31. Août. ——— 1446
Avec la ratification des Chanoines, et Chapitre
de l'Eglise de Lion du jud^t. Cratie.

N^o 13

Approbation des Ambassadeurs du
Duc jud^t. de la surrogation de deux autres Arbitres
pour la termination des differens entre le d^t. Duc et
l'Evêque, et Chapitre jud^t. et les Communautés
du Valley. 24. 9^{bre}. ——— 1446

N^o 14.

Vente faite par Jean d'Arbignon e'cig^t
du d^t. lieu au Duc jud^t. d'une Maison située pres
de Contège y cohentée pour le prix de 300. flor.
27. May. ——— 1448

N^o 15

Lettres du Duc Louis de Savoie d'assignation
soit d'accensement en faveur de Herronet. Clavel de
divers Biens six au Territoire de Contège pour en jouir
jusqu'à l'entier paiement de 697. florins et deux den.
petit. poids. 3. Juillet. ——— 1453
Avec diverses Confirmations, et renouations.

N^o 16

Sentence prononcée par les Ambassadeurs
des Cantons de Berne et de Fribourg sur les differends
qu'il y avoit entre la Communauté de Contège de la
souveraineté du Duc de Savoie, et celle de Savoysie
de celle de l'Evêque de Lion pour regard des pâturages
et Confins de leurs Territoires. 29. 8^{bre}. ——— 1462

N^o 17.

Lettres du Duc Amédée de Savoie de Constitution
de Commissaire dans les lieux de Contège et de Saillon
en faveur d'Almon Cortagerio. 12. Juillet. ——— 1465

N^o 18

Procédures pardevant les Ambassadeurs
de Fribourg et de Schuitz sur les differens qu'il y
avoit entre la Duchesse Yolant de France, et les
Cutrics du Duc Philibert de Savoie, l'Evêque, et
Chapitre de Lion, et les Vallaisans pour regard des
Confins des Territoires de Lion et de Contège, et
autres dividans la Savoie du Valley ——— 1473
avec la sentence prononcée sur les d^s. differends

Paquet 5^e

N^o 19

Ratification de Jean ^{seign} de la
Ravoire Conseigneur de St Triphon et de la Vallée
d'Ormons de l'hommage prêté en son nom par Etienne
de Langin ^{seign} de Buffavent. son procureur au Duc
Philibert de Savoie. 1^{er} Juillet. 1473

N^o 20

Ordre d'Isolant, Duchesse de Savoie en
qualité de Currice du St Duc de faire des Cries pour
l'accensement de la Pêche du Rhône depuis le
Pont de St Maurice en Agarnois jusqu'au lieu de
Fermon soit de Martigny avec les St Cries. 22
avril. 1474

N^o 21^{er}

Traité d'accord et Convention entre les
Communautés du haut Valley et celles du bas pour
regard des dommages causés par les habitants du
St bas Valley à ceux du haut, non obstant -
l'appointement des Bernois par lequel a été
convenu que ceux du bas Valley paieront aux St
Mille florins de Savoie pour les St dommages.
19. février - N^o 21^{er} - 1476
^{Ordi} des ^{pro}portions ^{de} 155. - N^o 22 - 14. août - 1476

Autre entre l'Evêque de Lion et les
Vallaisans après la paix faite entre eux et le
Duc Amé de Savoie. 31. X^{bre} 1477

Paquet 6^e
N^o 1

Traité conclu à médiation des Cantons
des ligues entre le Duc Philibert de Savoie l'Evêque
de Lion et le Dixain du Valley sur les différens -
qu'il y avoit entre eux touchant les Baïs, passages,
^{seign} et appartenances de St Maurice de
Martigny, de St Branches, d'Orieres de Lydes de
Boury et St Pierre de Contège, de St Aillon de
Chamozon d'Ardon et autres situés depuis St
Maurice jusqu'à Montjoux qui furent des Ducs
de Savoie pour lesquels il y eut la guerre entre eux
à cause que le St Evêque prétendoit être de l'ancienne
fondation et patrimoine de son Eglise par lequel
ils se sont remis à la décision des St Cantons des
ligues établissant pour cet effet une Trêve de
13. ans. 5. g^{bre} 1478
avec le P^{re} s^{er}gent de l'Evêque de Lion au St Champion et à St Buffon fond
des St Martigny pour conclure N^o 2

Cession faite par le Duc Charles de
Savoie à l'Evêque de Lion Doco, et aux Vallaisans
des lieux de St Maurice en Valley de Martigny
de St Branches et autres qu'ils lui avoient -
occupés et ce en considération du secours qu'ils lui
avoient envoyé dans la Guerre qu'il avoit contre
Louis Marquis de Saluces qui s'étoit revolté contre
le St Duc pour avoir effet au Cas que le St Duc
vint à mourir sans Enfans mâles, comme aussi

Caques

ses Enfants sans enfans mâles avec remission de la somme de 100. florins d'or que l'Evêque de Lion devoit au Comte Amédée de Savoie et une donation de 40. florins du Bénédictin d'Almonne pour une fondation pour assurance de laquelle il leur hypothéqua la Vallée d'Aoste. 17. Mars

1489

N.º que le d. acte fut reçu par le s.º Jurno qui avoit forcé les Donations en faveur des Cantons Suisses.

N.º 3

Compromis entre le Duc Charles de Savoie, l'Evêque de Lion et les ^{Sixains} ~~Septains~~ du Val de Valley pour la restitution de quelques Places occupées au d. Duc par ceux de Valley dans le Chablais à la recommandation de Charles VIII. Roy de France dont la Lettre à M. le d. de Valley y est insérée. 2. gbre

1489

N.º 4

Memoires et allegations en droit sur les differends survenus entre les Ducs de Savoie les Evêques de Lion, et les Vallaisans. en 1528.

1494

N.º 5

Lettre de Louis Roy de fr.º aux députés des Cantons de Berne de Fribourg, et de Soleure assemblés à Bâle d'exhortation pour terminer les differends qu'il y avoit entre le Duc de Savoie et les Vallaisans.

143

N.º 6

Protestation du Duc Philibert de Savoie contre une ordonnance de l'Evêque de Lion et des Bernois de prohibition de la pêche dans le Rhône à l'entrée du Lac de Genève et pour l'extension y spécifiée avec revocation d'icelle et la relation de l'intimation faite aux Bernois. 11 Juillet.

1501

N.º 7

Transaction entre le Duc Charles de Savoie l'Evêque de Lion l'abbé de St. Maurice et les Vallaisans par la médiation des Députés du C.º d'Evry. Par laquelle a été convenu une suspension d'armes et pris l'appointement pour la St. Michel dans la Ville de Baden, pour la détermination des différends qu'il y avoit entre eux du Mois de May

1506

N.º 8. Pleinpouvoir du d. Duc au C.º de Chevrier, au d. Tortolet, et à Etienne de Capris

ses ambassadeurs pour convenir et régler les differends qu'il avoit avec les Vallaisans, l'Evêque sudd. et l'abbé de St. Maurice en aganois. 28. février Avec une Instruction aux d. Ambassadeurs

1507

N.º 9

Traité fait à Turin entre le d. Duc d'une part, l'Evêque de Lion, l'abbé sudd. et les Vallaisans d'autre sur les préparatifs de guerre qu'il y avoit entre eux et reciproques demandes faites à Baden en presence des Cantons Suisses. par lequel ils se sont reciproquement remis toutes

Paquet 6.

les offenses, et dommages pendant les d^s préparatifs, ils ont prorogé la Trêve pour 15. Ans pour terminer les différens qu'ils n'ont pu convenir à Baen sans prejudice des droits respectifs, et ils ont convenu que l'abbé de s^t Maurice pourroit faire élever les patibulaires qui lui furent ôtes au lieu de Chiege du cote de s^t Maurice avec faculté d'exercer la juridiction pendant que la d^e Trêve dureroit, que la décision des différens à l'égard du Chateau de France et fidelité d'icelui seroit aussi remise à la fin de la d^e Trêve. que pour les pensions promises au d^e abbé par le Duc Louis de Savoie, et confirmées par le Duc Philibert le 26. fevrier 1455. 18. avril 1498. le d^e Duc Charles seroit tenu de payer à la d^e Abbaie une pension annuelle et perpetuelle de 300. florins petit poids sur le revenu d'un Benefice aux Dioceses de Genève, et de Lausanne et jusqu'à ce que le d^e Duc auroit procure l'union à la d^e Abbaie d'un Benefice de 10. florins de revenu annuel; qu'à l'égard de la Roche du Rhône il ne seroit rien innové, et qu'ils seroient observés les anciens usages. 8. Mars 1507

N^o 10

Cession et remission faite par l'abbé de s^t Maurice en Valley en faveur du Duc Charles de Savoie de 300. flor. d'or annuels que le d^e abbé possédoit sur les lieux de Turin, et Olhon en recompense de l'union faite par le d^e Duc à la d^e Abbaie de l'Eglise Curroispiale de s^t Maximin de Beaufort. Diocèse de Carantaise. 4. Mars 1513

N^o 11

Quittance du Cardinal Evêque de Lion de 300. Escus d'or pour suspension annuelle, et pour celle de la d^e année que le Duc Charles de Savoie lui payoit. 14. Mars 1519

N^o 12

Batification de Barteleme s^tion abbé de s^t Maurice et de tous ses Religieux de la transaction et quittance passée par Jean Alingier son prédécesseur au Duc susd^t le 4. Mars 1513. 8. fevrier 1521

N^o 13

Procuration du d^e Duc aux députés y nommés pour traiter une alliance avec les Vallesans 20. avril 1528

N^o 14

Traité de Ligue et Confédération entre le susd^t Duc de s^t Philippe de An Blace Evêque de Lion et les députés de la d^e Ville, et des sept dizains du Bois de Valley à durer 101. ans par lequel ils ont établi une bonne amitié et liberté de Commerce entre les sujets respectifs promis de ne donner aide ni secours à aucun qui voudroit leur damanifier, de ne point accorder aucune Bourgeoisie aux sujets d'une partie, et de l'autre, et spécialement à ceux des Villes de Genève, et de Lausanne, de ne point accepter aucune querelle, ni actions de l'une contre l'autre Villes et leurs sujets, que les demandeurs devoient suivre

Laquet 6.

la juridiction soit. Tribunal des defendeurs, et de ne point favoriser les Rebelles. 1^{er} May 1528

Convention faite le même jour, par laquelle le d^t Duc s'est obligé de faire remettre les reconnoissances vieilles des Baïs possédés par les d^s Vallaisans, que quant à la pêche du Rhône seroient observées les anciennes Coutumes, que le Rhône resteroit navigable des d^s Maurices jusqu'au Lac, que le d^t Duc seroit tenu de payer aux d^s Vallaisans 200. florins du Rhin annuels pendant la sudd^e Ligue, il fût établi un nouveau Chemin pour les Marchands qu'au Cas que la Ville de Geneve retournera à sa d^e elle ne pourroit prétendre de plus des Marchands de ce qu'ils étoient en Coutume, et que les Sujets des Vallaisans jouiroient des mêmes privilèges, de quels jouissoient ceux des Cantons suisses. 1. May 1528.

N^o 15

Quittance du Baillif, et Consuls de la Ville de Lyon en faveur du Duc Charles de Savoie de la somme de 200. florins d'or pour la pension due aux Vallaisans ensuite de l'alliance faite entre eux. 4. Juin 1530

N^o 16

Protestation des Ambassadeurs du Duc sud^t contre des députés des suisses et Vallaisans pour ce qu'ils avoient conclu à son prejudice dans l'Assemblée de Peterlingue. 1534

Laquet 7.

N^o 1

Promesse de l'Evêque de Lion et de St. Etienne de Valley de rendre au Duc Charles les Baïs qu'ils lui avoient occupé depuis St. Maurice en Bas moïennant. 10. Eus d'or pour les frais, et de ce qu'il auroit recouvré des Bernois ce qu'ils lui avoient occupé. 16. May 1536

N^o 2

Traité de Ligue perpétuelle entre le Duc Emmanuel Philibert de Savoie l'Evêque de Lion et les sept Vicaires du Valley par lequel ils ont principalement confirmé celui du 1528. sous diverses déclarations, et ampliations y spécifiées, entre lesquelles que le d^t Duc paieroit aux Vallaisans 700. florins annuels compris les 200. portés par le sudd^e Traité du 1528. Que les d^s Vallaisans rendroient au d^t Duc le Gouvernement d'Evian des le Pont de la Drance jusqu'au bout du Pont de St. Gingoue, et l'eau de la Morge inclusivement, qu'ils remettroient, aussi les abbayes d'Aulps, et d'Abondance avec les Citres qui les concernent, qu'ils quitteroient sa d^e des sommes par eux prétendues tant pour frais de Guerre, qu'autres, que c. et. ne molesteroit généralement, ni particulièrement, ses Sujets pour raison de la fidélité prêtée aux d^s du Valley, que cette restitution ne porteroit aucun prejudice aux Confins de l'un, et de l'autre Etat, qui demureroient dans

Caquel 7

leurs droits, que les sentences rendues et les Contrats ne pourroient être révoqués, que le D^e Duc cederoit, et remettrait, au d^e Vallaisans tous les droits qui pourroient lui appartenir dans le Gouvernement de Montey depuis l'extrémité du Pont de St. Gingoux en la tans, à la Plaine, que Montagne, et Tac, sauf les droits des particuliers. 11. Mars. 1569

Avec la Convention du même jour pour l'entree des gens de Guerre, qu'ils se sont mutuellement promis et les Ratifications

N^o 3

Déclaration des Ambassadeurs de l'Evêque de Lion, et des sept. Diocèses du Pais de Valley de n'être entré dans le Gouvernement d'Yvain et de n'avoir fait ce qu'ils ont fait, à aucune intention de contrevvenir, ni enfreindre les vieilles et nouvelles alliances qu'ils avoient avec S^a M^{te} A. R. mais seulement pour la preservation d'icelui, comme aussi de l'Abbaye de l'Abbondance que les ennemis mençoient de saccager, s'offrant de les restituer.

Que les quatre Compagnies données à M^{te} de l'ausi Ambassadeur de France, ne lui avoient été accordées à intention d'offenser S^a M^{te} A. R. mais seulement, contre les Rebelles de la France, s'offrant d'en donner satisfaction, de ravoirant tout ce qui pourroit avoir été fait contre la forme des d^e alliances et de n'avoir fait aucun traité avec ceux de Genève, moins d'en vouloir faire.

Que les d^e S^gl^{ts} étoient prêts de donner gens à S^a M^{te} A. R. contre tous ceux qui lui avoient envahis ses Pais, sauf contre les treize Cantons, avec

protestation que voulant, S^a M^{te} A. R. pousser plus en avant, à la Conquête d'autres Pais sur les d^e 13. Cantons que les nouvellement occupés se comporteroient, comme neutres. 18. Juin 1589

N^o 4

Quittance de la République de Valley de mille et quatre cent. florins du Brian qui lui furent payés par les S^{rs} Lambert, Baron de Cernier, et par le President de Rochette Ambassadeurs de S^a M^{te} A. R. pour ses pensions de l'année 1589. et 1590. 11. X^{bre} 1590

N^o 5

Traité entre le Duc Charles 1^{er} l'Evêque de Lion, et les sept. diocèses du Valley de confirmation et renouvellement des alliances du 1528. et 1569. par lequel les d^e Vallaisans ont remis au d^e Duc les Reliques de S^{te} Maurice Patron de la Savoie, et en correspondance le d^e Duc cédant aux Vallaisans la Vallée d'Alby dépendante du Bricure de Ripaille au Duché de Chablais et une somme de 2. 1000. l. 16. X^{bre} 1590

N^o 6

Divers Ordres du Conseil d'Etat, et de la Chambre des Comptes de Savoie pour le paiement des pensions dues par S^a M^{te} A. R. à l'Evêque de Lion et aux Vallaisans. 1598
jusques à 1600

Laquel 7.

N.º 7

Déclaration de l'Evêque de Sion, et des sept Diocèses du Valley d'approbation, et confirmation du Traité d'alliance qui étoit entre le Duc de Savoie Charles Em. 1.º et les D.º Vallaisiens avec promesse de n'accorder aucune levée de Croixes au Roy de France ni de leur donner passage pour aller faire la Guerre à l'Est. 11. g.ºbre - - - 1600

N.º 8

Confirmation et renouvellement de ligue entre le D.º Duc et les Evêq.º de Valley avec inclusion du Marquisat de Saluces de Central Demont, et Roque Sparviere. 30. May - - - 1606

N.º 9

Traité particulier de Confédération entre le Duc susd.º et le Chapitre de l'Eglise Cathédrale de Sion. 20. Xembre - - - 1609

N.º 10

Déclaration du Duc susd.º par laquelle il comprend le D.º Chapitre dans le Traité de Ligue conclu avec les Vallaisiens, et le pres. sous sa protection. 1.º Juin - - - 1611

N.º 11

Reponse de l'Evêque de Sion et des

Vallaisiens aux propositions et demandes à eux faites par les Valdengo Envoyés de l'Est. pour avoir du secours pour faire valoir ses droits sur le Monferrat, par laquelle ils déclarent de vouloir observer les alliances qui subsistoient entr'eux.

13. Mars - - - 1614

N.º 12

Déclaration du Chapitre de Sion d'être compris, et de vouloir observer les alliances qui subsistoient entre le Duc Charles Em. 1.º et l'Evêque de Sion, et les sept Diocèses du Valley.

18. Mars - - - 1614

v. ag.º 155. Lettre de l'Evêque de Sion au Duc de Savoie - 13. Xembre - 1614

N.º 13

Abscheid du Conseil de Vallai par lequel à l'instance des Ambassadeurs du Duc Charles Emanuel Premier les Vallaisiens lui accordent la levée de 1200. sh. outre les 2100. déjà accordés sous la condition portée par l'alliance, de ne pouvoir s'en servir que pour chasser les ennemis de ses Etats. 7. fevrier - - - 1615

N.º 14

Capitulation faite par l'ambassadeur du D.º Duc et le Sr. Kalbermatter pour la levée de 1200. hommes au Baïs de Valley pour servir l'Est. hors de ses Etats, et dans ceux de ses ennemis. 10. fevrier - - - 1615

Paquet
17^o

N. 13.

Ratification du Grand Conseil et du Conseil de la République

de l'Alliance du Franche Comté, conclue le 30 May de l'an 78. 23. et de l'union avec le Duc de Savoie des Rebelles Generaux de l'Alsace et les Protestans de la dite République pour la fourniture annuelle des provisions de Sel pendant six années, savoir des 1778. au 1783. en faveur de la même République sous les conditions y rapportées. 30. 8bre 1789.

N. 15.

Convenzione provvisionale conclusa tra l'Intendente Generale delle Regie Sabelle a nome di S. M., ed il Maggiore Courten Deputato della Repubblica Vallesana, per la somministranza a favore della medesima di stara quindici mila sale puro di Trapani, da levarsi al banco di Sunna situato alla riva del Lago Maggiore pagato sotto il Regio Dominio in virtù della Cessione portata dal Trattato di Worms, conforme si praticava prima dalla Camera di Milano; colla condizione però, che per parte di detta Repubblica dovesse rimettersi il Trattato seguito nell'Anno 1686. colla detta Camera, onde poter quindi regolare tra i due Governi un Trattato stabile per la somministranza di detti Sali

27. Giugno 1744

N. 16.

Contratto stipulato tra l'ufficio Generale delle Regie Sabelle, ed i Deputati della Repubblica del Vallese per la somministranza a favore della medesima di 15^m Stara di Sale annualmente, durante l'anni 18.

da levarsi dal banco di Sunna situato sulla riva del Lago Maggiore / per Copia / 10. Aprile 1748. / Come alla Ratificazione originale della Repubblica del Vallese

N. 17.

Copia della rinnovazione del contratto stipulato tra l'ufficio Generale delle Regie Sabelle, ed i Deputati della Repubblica di Vallese, per la somministranza di 20^m Stara di Sale da levarsi al banco di Sunna per altri l'anni quindici ad uso di detta Repubblica 26. gmbre 1762.

N. 18.

Copia della Convenzione conclusa tra l'ufficio delle Regie Sabelle, ed i Deputati della Repubblica del Vallese per una somministranza a favore della medesima di due mila stara di Sale di Trapani, in aumento di quella portata dal contratto del 1762. 8. Ottobre 1773.

Colla Ratificazione originale di detta Repubblica delli 20. successivo dicembre, ed una lettera di ringraziamento della medesima a S. M.

N. 19.

Convention signée à la Maison Hospitalière du Grand St. Bernard entre les Commissaires de S. M., et ceux de la République de Vallais, au sujet des limites des deux Etats 8. gmbre 1778.

Avec le Verbal dressé à l'occasion des opérations qui ont eu lieu ensuite de la susdite Convention

7. gmbre 1778.

Paquet 7^oN^o 20.

Convention signée à la Maison Hospitalière du Grand S^t Bernard entre les Commissaires de S. M., et de la République de Vallais au sujet de la Traite foraine, ou Droit de transit qu'on exige dans la susdite République des Val^s Aostains; et portant abolition du Droit d'Alubaine dans les deux Etats pour les Sujets respectifs — 7. 7^ombre 1778.

N^o 21.

Copia della rinovazione del Contratto concluso tra l'Uffizio Generale delle Regie Gabelle, ed i Deputati della Repubblica del Vallese per la somministrazione annuale a favore della medesima di 22^m. Stara Sale di Trapani dal banco di Sunna durante dieci Anni, mediante l'osservanza delle condizioni quivi apposte — 28. 8^{bre} 1779

Colla Ratificazione originale di detta Repubblica

N^o 22.

Verbal signé à la Maison Hospitalière du Grand S^t Bernard par les Commissaires de S. M., et de la République de Vallais pour l'annulation des Conventions signées le 8. et le 7. 7^ombre 1778. au sujet de la Limitation des Etats respectifs, de la traite foraine, et de l'Alubaine — 6. 7^ombre 1780.

N^o 23.

Ratification du Grand Bailly, et Conseil de la République de Vallais du Traite ici tenorisé conclu

le 30. May de cette Année entre le Bureau des Gabelles Générales de S. M., et le Plenipotentiaire de la dite République, pour la fourniture annuelle de 22^m. Seliers de Sel pendant dix Annees, savoir des 1790 au 1799. en faveur de la même République, sous les conditions y rapportées — 30. 8^{bre} 1789.

Avec copie de la Ratification de S. M. du 28. 9^{bre} 1789. v. n. 24. rom — 8. novembre 1816.

N^o 12^o

Copia di lettera di S. Francesco di Sales Vescovo di Genova al Duca Carlo Emanuele I., ed al Marchese di Savoia Governatore della Savoia relativamente alle disposizioni dei Vallesani verso la Reale Casa di Savoia; e ciò in occasione, che il detto Vescovo assisteva alla consecrazione del Vescovo di Sion — 13. dicembre 1614.

Paquet 8^oN^o 6.

Tratté de paix conclu entre Armé Comte de Savoie et les Palaisans, par le quel il est établi entre autres choses que quatre personnes soient nommées de chaque côté pour fixer les limites des pays en contestation, et que les anciennes confédérations soient maintenues en toute leur vigueur — 11. mars 1661.

Paquet 9^oN^o 21.

Articles proposés de la part du Duc de Savoie aux Ambassadeurs de Berne, de Fribourg et de Schwitz pour la termination des différends entre lui et ses sujets du Bailliage de Chablais d'une part; et l'Evêque de Sion et les Vallaisans de l'autre, au sujet des défenses et prohibitions

1816.

Baquet y.² faites de la part des Vallaisans aux gens du Duc
de Savoie du transit des denrées par le pays du
Vallais ----- 76. cent. 1816.

N.^o 24.

Convention Postale entre la République et
Canton du Valais, signée le 9. novembre 1816. par
le Chevalier Prévost Secrétaire de cabinet de S. M.,
chargé de la Direction générale des postes, et le
Comte de Quatony Membre du Gouvernement et
l'un des concessionnaires des postes du Valais
9. novembre. --- 1816.

Avec le Plein pouvoir du Grand Bailli de la
République au dit Comte de Quatony en date du 12.
octobre.